

2014





Garage Patrice JALAUDIN



Vente Neuf et Occasion - Réparations toutes marques, Mécanique - Tôlerie
Peinture, Dépannage 24/24 - Agréé Vitrage

ZC de l'Hippodrome - Rte de Château La Vallière

37360 NEUILLE PONT PIERRE **Tél : 02 47 24 32 21**

PEINTURE - PLACO

Papiers Peints - Décoration - Staff - Revêtements sols
et Murs - Façades - Vitrierie

Philippe MARCHAISSEAU

83 rue du 8 MAI - 37360 SONZAY

Tel/Fax 02 47 24 72 00 - Mobile 06 08 83 18 68

ENTREPRISE FLABEAU



CHARPENTE TRAVAUX NEUFS
& RESTAURATION
COUVERTURE
ENERGIE SOLAIRE
PHOTOVOLTAÏQUE
ISOLATION

ZA Les Nongrenières Route de Sonzay - 37360 Neuille Pont Pierre

Tél. 02 47 24 30 64

Qualifications : 2311.3101.3122.3142.3152.3181 - RCS 379 979 073

ARCHI' paysages

Aménagement Urbain Paysage
& VRD des collectivités,
Etude et Maîtrise d'Oeuvre

La Rabellière 37340 AMBILLOU

Tél 02 47 52 44 82 - Fax : 02 47 52 40 88

Mèl : archi-paysages@wanadoo.fr



SARL BUSSONNAIS GUY

Chauffage - Plomberie
Electricité
Installation - Entretien
Dépannage

32 bis rue du 8 Mai 1945
37360 NEUILLE PONT PIERRE

Tel : 02 47 24 38 11

TAXI

Nadine Lebatteux

Transports Médicaux Assis.

Transports d'Enfants OMPP.

Orthophoniste...

Liaisons Aéroports

Toutes Distances 24/24

Vallée 37360 Neuillé-Pont-Pierre

06 12 143 027 - 02 47 243 813

Commune de stationnement: Semblançay

Véhicule Climatisé

Zérotracas, zéroblabla



Cabinet LANGOUET

C.C. de l'Hippodrome - BP 18

37360 NEUILLE PONT PIERRE

Tél. 02 47 24 31 51

Fax : 02 47 24 33 60 - thierry.langouet@mma.fr

N° ORIAS : 07 011 820 - www.orias.fr

C'est le bonheur assuré !

Sarah et Antoine BALLUE

AB Caravanes

CARAVANES D'OCCASION
ACCESSOIRES
TÔLERIE
RÉPARATION
DÉPÔT-VENTE



AUVENTS SPÉCIAUX



AUVENTS, TOILES DE TENTE



RD 910
37380 MONNAIE

Tél : 02 47 29 96 75



BARRAULT

Dominique et Michelle

*Boucherie et Charcuterie Artisanale
primées en Concours*

*Andouillettes, Boudin noir, Rillettes,
Jambon, Rillons, Boudin blanc...*

1 avenue des Tilleuls
37360 SEMBLANÇAY

Passez vos commandes au **02 47 56 62 66**



Un Brin d'Hair

C O I F F U R E

Ouverture : Mardi et vendredi de 9h à 19h - Mercredi et jeudi de 9h à 12h et de
14h à 19h - Samedi de 8h à 15h

10 rue du Commerce - 37360 NEUILLE PONT PIERRE

Tel 02 47 24 37 07



Génie Electrique & Climatique - Exploitation Maintenance - Infrastructures



6/8 rue Denis Papin - 37300 Joué les Tours - 02 47 68 44 44
www.eiffageenergie.com

SOMMAIRE



■ Mot du Maire	p.4
■ Mots croisés	p.5
■ Budget	p.6
■ Bâtiments	p.8
■ Eau potable	p.9
■ Aménagement du Territoire	p.10
■ Génie Civil	p.11
■ La MARPA	p.12
■ Affaires scolaires et jeunesse	p.13
■ Promotion, Animation, Communication	p.14
■ Culture Concert	p.16
■ Subventions	p.17
■ Listes électorales	p.19
■ Courses hippiques	p.20
■ Elections Municipales	p.21
■ Kung Fu - Qi Gong - Tai Chi	p.25
■ AIP	p.27
■ Comité des Fêtes	p.28
■ Danse	p.30
■ Gymnastique	p.31
■ Football	p.32
■ Vélo Sport	p.32
■ Musique	p.34
■ Randonnée pédestre	p.35
■ Fête de l'Amitié	p.36
■ Bibliothèque	p.37
■ Jumelage	p.38
■ Pompiers	p.40
■ Bravo	p.41
■ GR Bueil	p.42
■ Banque Alimentaire	p.43
■ Ecole J. Prévert	p.43
■ Ecole Ste J. D'Arc	p.46
■ SICP	p.48
■ Crèche	p.49
■ Danse de Salon	p.49
■ Memento pratique	p.54
■ Calendrier des fêtes	p.56

Nous remercions les annonceurs pour leurs participations.

Directeur de la Publication : Jean-Marie CHASTELLIER

Responsable : Muriel SABAROTS

Conception : DETOUR Graphic 02 47 27 10 49



édito

2008-2014, six ans se sont écoulés à une vitesse grand V, et, en cette fin de mandat, toute l'équipe municipale se joint à moi en toute sincérité pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2014, en priorité une bonne santé.

Je remercie l'ensemble des élus pour leur implication dans les commissions aux délégations qui leur ont été confiées.

Mes remerciements vont aussi à tous les services de la Mairie - secrétariat, administratif, technique, écoles et MARPA, sans oublier les Associations et les bénévoles pour leur dévouement et disponibilités lors les diverses animations et manifestations.

2014 sera une nouvelle année, l'équipe en place, après les élections de mars, dévoilera ses projets et ses ambitions pour le prochain mandat.

Bienvenue aux nouveaux arrivants à Neuillé-Pont-Pierre et qu'ils y trouvent une pleine et entière satisfaction.

Merci aux partenaires et annonceurs qui permettent de favoriser la parution de notre bulletin municipal.

J'invite toutes les noviliaciennes et noviliaciens à nous rejoindre à la cérémonie des vœux le jeudi 9 janvier 2014 à 19h30, suivie du verre de l'amitié à la salle des Fêtes, route de Sonzay.

Une nouvelle fois, je renouvelle à toutes et à tous mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2014.

Bonnes fêtes de fin d'année
Votre maire
Jean-Marie CHASTELLIER

Mots croisés

HORIZONTALEMENT

- 1 - De rire ou d'obus - Un allemand - Il a sa pomme
- 2 - Petits mortiers de tranchée - Mesure chinoise
- 3 - Unité de monnaie chez les Romains - L'or du laboratoire - Dieu brillant - Dent
- 4 - On l'appelait le « Tigre » - Personnel réfléchi
- 5 - Langue thaïe - Possessif - Calcium - Contraire de bien
- 6 - Elle est blanche ou à feu - Rocher à fleur d'eau
- 7 - Pour y combattre on prenait le taxi - Fit son apparition dans les assauts de 14-18
- 8 - Reconnaissance - Gueule cassée - Centre de Secours
- 9 - De droite à gauche : céréale à petits grains - Ce qui se fait de mieux
- 10 - En d'autres circonstances, le paradis de Médor - Article contracté
- 11 - Fin de groupe - Avec un T en plus, c'est du repos - Quotidien régional - Projectile
- 12 - En deux mots : ce fut une première mondiale
- 13 - Chapeau de pape - Lot vide
- 14 - Sans effets - Joffre le prit en septembre 1914 - Lettre grecque
- 15 - Prénom de Lagrange - Avant la matière - Argon - Groupe de chiens courants à reculons
- 16 - Affluent du Danube - On y honore les combattants canadiens - Idéal
- 17 - Préposition - Philosophe français - Soldats de la Grande Guerre
- 18 - De droite à gauche : sa bataille fut la plus sanglante de la guerre - Gaz rare no 18 - Lettres de Thibaud
- 19 - Trois romain - Le 28 juin 1914, un attentat y engendra la première guerre mondiale
- 20 - Travail obligatoire - Parcours des yeux - Régale du matin - Il institua la garde nationale mobile

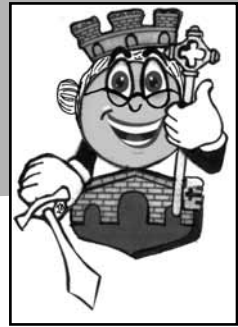
VERTICALEMENT

- I - En remontant : les allemands nous l'ont rendue - Aluminium - Gouverneur de Paris en 1914
- II - Compagnie Républicaine de Sécurité - Argon - Enlever - Problèmes
- III - La note du chef - Devoir de souvenir - Exprimé verbalement
- IV - De bas en haut : but avec la langue - Elle coule de source - Nickel - Gaz rare
- V - Elles naviguent sur la Loire - Détroit de Turquie
- VI - Appris - Joffre y livra bataille - Centre de conception - Plus bas vers la mer
- VII - Vieille colère - Ancien état de la Perse - La Terre - Six romain - Petit ruisseau
- VIII - Mince - Succéda à la SDN - Fait réfléchir
- IX - Pronom personnel - Diminutif de cela - Catégorie - Bras outre-manche - Ajout incomplet
- X - Mariage - Précéda l'euro - Nom d'un chien - Tristement célèbre pour ses gaz asphyxiants
- XI - Etait censée protéger nos poilus - Etalon - C'est-à-dire
- XII - Petite pièce de cuivre - Voyelles - Qu'il était beau ce fusil - Petit amphibien
- XIII - On peut le dire à nos tirailleurs sénégalais et marocains - De bas en haut : la fleur du souvenir
- XIV - Avant nous - Le mois joli - Arrêt de la circulation - De bas en haut : nos jeunes poilus pouvaient en avoir au menton
- XV - Commandant en chef de l'armée française en 1917 - Commune sur la Bresle - Elles avaient leur triste chemin - Phase lunaire



	i	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII	XIII	XIV	XV
1							■				■	■			
2													■		
3			■			■			■					■	
4		■											■		
5				■			■			■		■			
6					■		■		■						
7	■	■						■	■						■
8					■							■			■
9				■		■		■		■					
10	■										■		■		
11	■			■			■			■					■
12													■		■
13		■						■	■		■			■	
14		■		■			■					■			
15				■			■			■					
16				■		■					■				
17			■						■						
18							■	■			■				■
19				■									■	■	
20	■				■			■			■				

Le Budget Municipal



Après avoir approuvé les comptes de l'année 2012, nous avons voté le budget 2013 le 12 avril. Auparavant le conseil municipal avait tenu plusieurs réunions dont celle du débat d'orientation budgétaire. Cette phase d'analyse et de réflexion est indispensable pour évaluer la situation financière de la commune, comparer à l'environnement proche, mesurer les capacités d'investissement futur, définir les priorités en terme de gros travaux nécessaires à la collectivité, et enfin envisager les moyens adaptés pour financer les dépenses programmées pour l'année à venir.

Les résultats des comptes de 2012 :

Le budget de fonctionnement dégage un résultat positif pour l'exercice, mais en diminution par rapport aux exercices précédents. Compte tenu d'un programme d'investissement important prévu au budget 2012, et bien que les opérations n'étaient pas toutes engagées au 31 décembre 2012, le résultat de l'investissement fut déficitaire. Hormis ces dépenses engagées non réalisées, et tenant compte des reports des résultats positifs de l'année précédente, le solde de l'ensemble des deux budgets de la commune est positif. Cependant la prudence nous conduit à rester vigilants sur l'ensemble des opérations d'investissement et de fonctionnement, car les charges augmentent et les recettes ne progressent pas aussi vite que par le passé.

Les contributions directes payées par les concitoyens (taxe d'habitation, foncier bâti et foncier non bâti) représentent 41% des recettes totales du budget de fonctionnement. Ajoutées à ces 41 %, les dotations de l'Etat sont de l'ordre de 37 % et celles de la Communauté de Communes de 16 %. Ces trois ressources représentent donc 94 % des recettes totales. Le solde est assuré par les locations et ventes diverses.

En conséquence de l'importance des travaux effectués, l'excédent de fonctionnement subira une légère baisse. Ce qui entrainera une légère augmentation de l'endettement par habitant tout en restant proche de la moyenne par habitant pour les communes de même taille en Indre-et-Loire selon les statistiques de 2012.

Le budget 2013 :

La section de fonctionnement :

Les variations sont minimales par rapport à l'année précédente, mais nous décelons malgré tout une légère hausse des charges et une réduction des recettes, notamment celles de l'état.

Le conseil a décidé de ne pas modifier le taux des trois taxes (foncier bâti, foncier non bâti, taxe d'habitation). Ces taux n'ont pas varié depuis l'an 2000; l'augmentation de la recette provient uniquement de la hausse de la base d'imposition (qui, elle, est fixée par l'état). La commune ne perçoit plus de « taxe professionnelle » nouvelle formule puisque cette recette est dévolue à la Communauté de Communes Gâtine et Choissilles ; en contre partie la commune de Neuillé-Pont-Pierre reçoit de la Communauté de Communes Gâtine et Choissilles, une somme équivalente à celle transférée lors de l'adhésion à la structure intercommunale (et qui reste constante depuis la création en 1999).

Le conseil municipal a décidé de verser des subventions aux associations de la commune et aux écoles primaires publiques et privées pour un montant global de 38 000 euros environ. Il s'agit là d'une réelle volonté politique de venir en aide au fonctionnement des associations locales qui assurent l'animation sportive, culturelle ou de formation des jeunes et des moins jeunes. Elles viennent s'ajouter aux mises à disposition de moyens matériels (terrains de jeux, de sport, salles de loisirs, transports) et de personnels.

La section d'investissement :

Les principaux travaux prévus pour 2013 sont la poursuite des opérations engagées en 2012 et non terminées. Ces travaux comprennent l'aménagement du site de l'ancien Super U et la construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire qui se chiffrent à près de 2.000.000 d'euros.

Ces investissements seront financés par des subventions, de l'autofinancement et des emprunts.

Le conseil municipal est aussi responsable de trois budgets annexes :

- le budget assainissement
- le budget MARPA
- le budget eau potable, car le syndicat intercommunal avec Beaumont la Ronce a été dissous en date du 31 décembre 2011 et la commune a dû reprendre la compétence. Les travaux d'alimentation en eau sont en cours ; Il s'agit d'un gros chantier qui permettra à la commune d'être autonome pour une longue période.

La commission finance qui se réunit aussi souvent que nécessaire, prépare ces différents budgets, suit l'évolution des indicateurs et vérifie régulièrement, les dépenses, les recettes, le financement. Elle rend compte de ses analyses et de ses observations et propose au conseil municipal des solutions afin qu'il puisse décider des actions à conduire.

RÉALISÉ 2012 PREVISIONNEL 2013
en milliers d'euros

Budget de fonctionnement :		
RECETTES	1 421	1 497
- Produits des services	15	6
- Impôts et taxes	802	810
- Dotations et participations	529	513
- Autres produits de gestion courante	53	53
- Atténuation de charges	22	17
- Produits exceptionnels		2
- Excédent antérieur reporté		96
DEPENSES	1 421	1 497
- Charges à caractère général	383	429
- Charges de personnel	445	466
- Dépenses imprévues		50
- Autres charges de gestion courante	126	137
- Charges financières	22	53
- Charges exceptionnelles	20	32
- Excédent	425	
- Versement à sect investt	-	330
Budget d'investissement :		
RECETTES	1 687	2 109
- Subventions et participations	56	210
- Résultats reportés		330
- Aliénations et facturations		266
- Autres recettes financières	78	177
- Produits des emprunts	750	114
- Virement de fonctionnement	501	700
- Opérations d'ordres		312
- Déficit	302	
DEPENSES	1 687	2 109
- Equipement brut	1 384	1 349
- Remboursement du capital	103	157
- Autres dépenses financières		
- Opérations d'ordres		302
- Résultats reportés	200	301

Bâtiments

L'année 2013 a été marquée par la poursuite de travaux de réhabilitation des bâtiments communaux. Le patrimoine immobilier de Neuillé-Pont-Pierre étant particulièrement important, il nécessite des interventions régulières de réfection et d'entretien :

- Rénovation de l'appartement au-dessus de la Poste,
- Salle des Fêtes : travaux de toiture, de peinture et d'isolation,
- Maison des Associations : travaux de toiture,
- Hôtel de ville : ravalement des façades,
- Installation de sanitaires dans le local des restos du cœur (ancienne gare à côté de la salle des fêtes).

En parallèle, de nouveaux projets ont été conduits dans les domaines de l'habitat et de l'aménagement des espaces publics :

● **Transformation du logement de fonction de l'école en trois logements** qui ont fait l'objet d'une convention avec les services de l'Etat pour bénéficier du statut de logements sociaux. Deux sont actuellement loués. Le logement adapté aux personnes à mobilité réduite n'est pas encore occupé mais la Maison Départementale des Personnes Handicapées ainsi que des associations sont informées de son existence.

● **Espace Léonard de Vinci** : les travaux sont achevés. La place reprend sa fonction centrale grâce à l'aménagement d'un parking permettant l'accès aux commerces, **à la diffusion des informations municipales sur le tableau d'affichage et sur le tableau lumineux** et à l'accueil du marché hebdomadaire et des commerces de bouche ambulants.

● **Rue du 8 mai** : en continuité de l'aménagement de l'espace Léonard de Vinci, la rue du 8 mai va faire l'objet d'une sécurisation des modalités de circulation, et ce, dans un souci d'aménagement paysager. Des bacs à fleurs viendront délimiter les espaces de circulation.

● **Le nouveau Centre Technique Municipal** est construit dans la zone des Nongrenières et va permettre de stocker les différents matériaux et équipements des services techniques. Cette structure favorisera la

réalisation de travaux en régie municipale grâce à un atelier (soudage, réparation et entretien des matériels, préparation des traitements phytosanitaires...). Enfin, ce nouveau bâtiment répond aux normes en vigueur pour l'accueil de l'équipe technique. Les conditions de travail et, de ce fait, la qualité du service public rendu à la population, s'en trouveront améliorées.

En lien avec la Commission Aménagement Territoire, le projet de construction d'une Maison de santé pluridisciplinaire se poursuit. Après un temps d'analyse et de prospective financière, ce projet, estimé à 800 000 € TTC, a été validé par le conseil municipal en octobre 2013. Un architecte sera donc choisi en début d'année 2014. En parallèle, les professionnels de santé associés au projet (deux infirmiers, trois médecins généralistes, un ostéopathe, un orthophoniste, un podologue-pédicure, un dentiste) ont créé leur association pour travailler à l'élaboration d'un projet médical de territoire en lien avec l'Agence Régionale de santé. Dans l'attente de cette réalisation, la commune a engagé la réfection du logement au-dessus du Centre Culturel. L'objectif est double : accueil provisoire des deux orthophonistes de Neuillé-Pont-Pierre dans l'attente de la construction de cette Maison de Santé puis, à l'issue de cette construction, mettre à disposition des loueurs de la salle du Centre Culturel cet appartement, si besoin.

Le travail de la Commission Bâtiment/Espaces Publics concerne également la gestion du cimetière. Une procédure de reprise des concessions en état d'abandon est en cours afin d'éviter l'agrandissement de ce dernier.

Voici en quelques lignes les différentes réalisations mises en place pour 2013 par la Commission Bâtiments/Espaces Publics, celle-ci vous présentant tous ses vœux pour 2014.

Eau potable



Les travaux de renforcement de notre réseau d'alimentation en eau potable se poursuivent, avec une mise en service des nouveaux équipements prévue à la fin de l'année 2014.

Suite à la création de deux forages au turonien, puis à la procédure de transfert de la compétence eau potable dans le cadre de la dissolution du SIAEP Beaumont/Neuillé, la Commune de Neuillé-Pont-Pierre assure la maîtrise d'ouvrage de cette opération. Seul le projet d'interconnexion avec la Commune de Beaumont-La-Ronce est, de fait, annulé.

Il s'agit d'une opération d'investissement de grande envergure, qui a nécessité la réalisation d'un emprunt de 500 000 € en 2013.

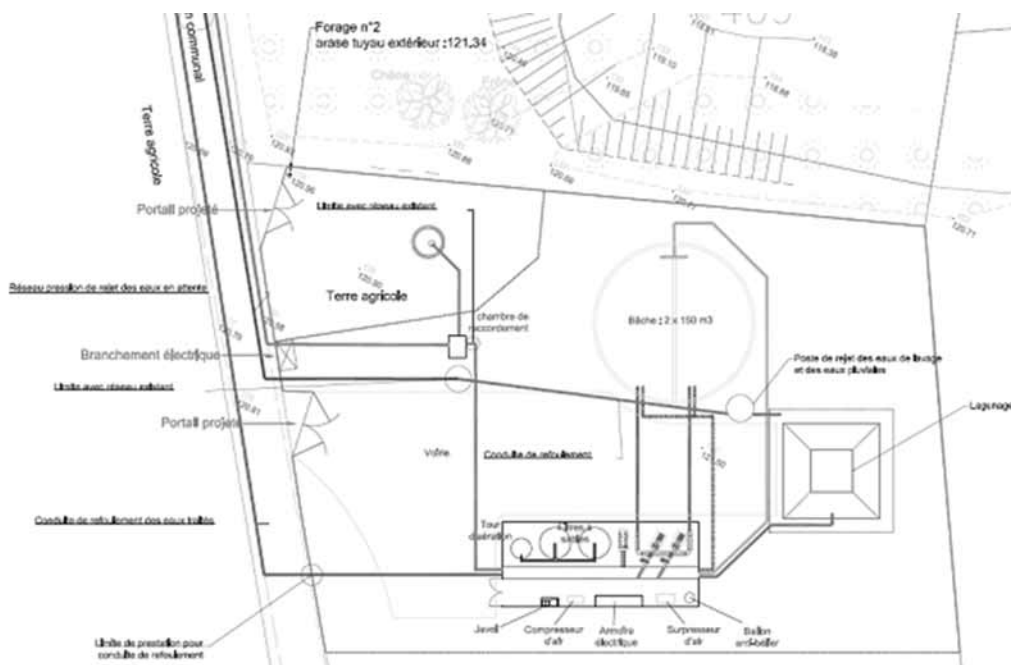
L'équipement des forages (têtes de forage, clôture des sites et raccordement électrique) ainsi que la réalisation des conduites de refoulement, opération de 269 350.92 €, sont quasiment terminés.

La prochaine étape est la construction de l'Usine de Production d'Eau Potable, de la bache d'eau traitée et de l'unité de surpression, opération estimée à 600 000 € environ. Le mode de traitement choisi, entre physico-chimique et biologique, doit faire l'objet d'une étude pilote qui va débiter prochainement. Les résultats de ces tests détermineront le type de procédé à retenir.

Viendra ensuite la réalisation des réseaux pour la liaison de l'usine au Château d'eau, dont les travaux peuvent être estimés à 400 000 €

En parallèle, l'hydrogéologue agréé vient de présenter à la Commission Municipale son avis dans le cadre de la procédure d'autorisation du prélèvement et d'instauration des périmètres de protection des captages. Avant l'arrêté de Déclaration d'Utilité Publique nécessaire à la mise en service de la nouvelle ressource en eau, une phase d'enquête publique et parcellaire sera nécessaire.

Par ailleurs, afin de respecter les durées réglementaires des contrats de Délégation de Service Public, le renouvellement de ces derniers doit être réalisé à compter du 1er janvier 2014, pour une durée de 12 ans, tant pour la gestion de l'eau potable que pour la gestion de l'assainissement collectif. La phase de consultation et d'audition de différents prestataires s'est déroulée au mois d'octobre. La décision quant au choix du nouveau délégataire sera prise lors du dernier conseil municipal de l'année. Une communication à destination des habitants sera bien évidemment réalisée.



Aménagement du Territoire

La modification du PLU a été approuvée en juillet dernier. Le projet d'aménagement de la zone Le Pressoir-La Borde, porté par Ronce Immobilier, va donc pouvoir commencer. Des actions de communication vont être réalisées afin d'informer les usagers sur ce projet de lotissement, comportant 30 lots à bâtir.

Par ailleurs, le règlement du PLU est maintenant adapté à l'opération de restructuration urbaine de l'ancien Super U. Cette opération sera réalisée dans le cadre d'une concession d'aménagement avec Val Touraine Habitat. La définition du programme par VTH est en cours de finalisation, après une période de négociation. Une présentation de ce dernier est prévue très prochainement afin d'aboutir à la signature du traité avant la fin de l'année. Une 20^{aine} de logements locatifs ainsi que des lots à bâtir sont prévus. A côté du développement de l'habitat, le développement économique sera favorisé grâce à l'installation de commerces en pied d'immeuble collectif.

L'urbanisation de ce secteur est un projet phare du mandat, d'autant qu'il doit se penser en cohérence avec le projet de maison médicale (horizon 2015) et la reconstruction du collège du Parc.

Le travail de la Commission Aménagement du Territoire a permis de déterminer les grands projets de demain pour la Commune, sachant que certains arrivent dans une phase de réalisation concrète. L'ambition est bien de faire de la Commune de Neuillé-Pont-Pierre un point stratégique du développement local à l'échelle du SCOT.

Enfin, la révision générale du PLU, dont la procédure est en cours, permet d'aborder des questions de fond sur le développement urbain de demain : intégration des objectifs du SCOT, réflexion sur les nouvelles orientations générales et d'aménagement de la Commune (quelles infrastructures demain ?, quels modes de circulation et de déplacement ?, comment optimiser la consommation de l'espace ?, comment développer l'attractivité du territoire tout en préservant l'équilibre des zones urbaines et rurales ?).

Toutes ces questions éminemment stratégiques sont abordées par la Commission Aménagement du Territoire tout au long de l'année, cette dernière étant chargée de réfléchir et de proposer les grandes orientations de demain pour notre territoire communal.



Génie Civil

Les travaux de réfection ou d'aménagement de la voirie communale n'ont pas fait l'objet des priorités du programme d'investissement 2013. Les crédits budgétaires alloués n'ont pas été à la hauteur des espérances de la Commission ! En effet, d'autres investissements se sont portés sur d'autres domaines, afin de finaliser des travaux en cours, ce qui a donc réduit notre champ d'actions.

Dans le cadre de la construction d'une nouvelle caserne de Gendarmerie, la Commune a assuré la maîtrise d'ouvrage pour réaliser la voirie d'accès ainsi que l'acheminement des réseaux (opération de 90 000 € environ).

Par ailleurs, les différentes actions engagées dans le domaine du génie civil se sont poursuivies :

- l'étude sur les chemins ruraux. La phase 1, correspondant au diagnostic de l'existant, ainsi que la phase 2, qui a permis de déterminer les actions de vente et d'acquisition à entreprendre, sont maintenant réalisées. Dès 2014, toujours aux côtés de la SAFER, le travail se poursuivra pour procéder concrètement aux opérations foncières.
- le contrat territorial pour la réalisation des travaux de restauration et d'entretien du Long, de la Dême et de l'Escotais : des travaux, à hauteur de 13 567.02 €, sont planifiés sur 5 ans afin d'intervenir sur la gestion des embâcles et l'aménagement des gués (restauration du lit, des berges et de la ripisylve).
- le VC 1, dit « route de la Grange », en direction de Saint Paterne Racan, a été totalement refait.

● le VC 7, route de Semblançay, a été également refait pour la partie intéressant la Commune de Neuillé-Pont-Pierre. Sachant que les travaux sur ces deux routes ressortent de l'intercommunalité.

Parmi les travaux restant à réaliser et engagés en cette fin d'année 2013, nous pouvons citer :

- la restructuration hydraulique de Vallières,
- la réfection du chemin de l'Armonerie,
- la remise en état du chemin de la Naurellerie et la réalisation d'un bi-couche jusqu'à la Borderie.

Enfin, un projet d'aménagement, s'inscrivant dans la problématique de sécurisation des voies d'accès aux établissements scolaires, va rapidement être mis en œuvre route du Mortier aux Moines. Il est en effet constaté que beaucoup d'enfants résidant dans des hameaux à proximité du centre-bourg se déplacent à vélo ou à pieds pour se rendre à l'école Jacques Prévert et au collège. Cette voie est étroite et assure peu de sécurité aux cyclistes et piétons qui y côtoient les automobilistes.

Le projet envisagé consiste en l'aménagement d'une voie partagée entre piétons et cyclistes, côté Est de la voie contiguë au VC5. L'objectif est donc de favoriser les liaisons douces entre les zones résidentielles et le centre-bourg. Les travaux sont estimés à 85 000 € et font l'objet d'un financement de 7875 € au titre du reversement des amendes de police.

Les membres de la Commission Génie Civil présentent à l'ensemble de ses concitoyens tous ses vœux de bonne et heureuse année pour 2014.



Confiance,
Proximité
en toute
sérénité...

GARAGE Bernard POULAIN

Réparation toutes marques - Tôlerie - Peinture - Dépannages 24h/24h - Reprise
Vente Neuf et Occasion - Service Cartes Grises - Station de Lavage 24h/24

9, rue des caves 37360 St ANTOINE du ROCHER
Tél. 02 47 56 56 56 - Fax 02 47 56 62 62 - E-mail : garage.bernard.poulain@wanadoo.fr

La MARPA

Parmi les nouveautés de l'année 2013 citons l'ouverture d'un service d'Accueil Temporaire. Un appartement est réservé pour cela et proposé par la Résidence de l'Arche à des personnes qui désirent, durant le rude hiver, briser une solitude dans une ambiance confortable ou venir refaire ses forces en se reposant chez nous après un séjour hospitalier ou encore lorsque des enfants partent en voyage, ils nous confient leur parent, ne voulant pas le laisser seul.

Au-delà des bienfaits matériels évidents, ce service crée des liens parmi les résidents permanents, des rapports se développent avec le pensionnaire, rompant ainsi la monotonie des relations habituelles, quelque chose de nouveau s'installe, bénéfique pour le groupe. Une dame de Saint Paterne, Madame Odette BALASSE, occupe pour 90 jours cet appartement et son dynamisme l'a fait remarquer et apprécier par son entourage en participant à toutes les activités résidentielles et nous la remercions pour cela.

Bienvenue aux nouveaux résidents que nous sommes heureux d'accueillir. Deux noviliaciennes : Madame Andrée CÔME le 1er mars 2013, Madame Raymonde CHEVEREAU le 29 octobre 2013. Ces personnes, très connues à Neuillé-Pont-Pierre, ont des échanges fréquents avec le Village, ce qui est excellent pour l'immersion locale de notre MARPA.

Des animations et des participations (cuisine, jardin, etc) sont régulièrement organisées tout au long de l'année, mais des évènements particuliers sont à noter, citons-en quelques-uns :

● le 23 mars un Carnaval est organisé par le comité des fêtes, au cours duquel Mr FORTIN s'est distingué par un déguisement de bagnard fort réussi (voir photo).

● le 23 juin, lors de la Fête de la Musique, la chorale maison s'est réunie l'après-midi dans la salle du Conseil de la Commune pour interpréter avec succès de vieux chants français (voir photo).

● le 27 septembre, Madame BODIN a assisté au concert Baroque, donné en l'église par les Moments Musicaux de Touraine et la dernière note jouée, elle s'est jointe au pot amical qui a suivi cette magnifique prestation. A l'issue de celui-ci, elle a été ramenée à la MARPA par le fils de Madame FERRETI et son amie.

Celle-ci, Madame Anne BENOIT-GRÉSILLON, ancienne infirmière, a travaillé pendant une dizaine d'année avec des personnes âgées. Spécialiste de l'animation, elle a donné trois prestations ces deux derniers mois qui ont rencontré un grand succès. Nous la remercions pour ce bénévolat constructif.

L'année se terminera par le traditionnel déjeuner de Noël avec les familles, les élus et les amis de la MARPA.

Toutes ces relations, ces activités diverses, ce travail, en fait toute la vie de cette résidence, n'a pu se faire que grâce à la compétence de notre équipe d'agents toujours dévoués, disponibles et attentifs au bien-être des résidents.



Affaires scolaires et jeunesse

Cette commission a pour objectif de faire le lien entre la municipalité et les différentes institutions et associations favorisant l'éducation des jeunes de la commune, mais aussi du canton.

C'est pourquoi, nous sommes à l'écoute des besoins des différentes écoles de la commune, du collège, des associations de parents d'élèves, de l'association « cantine garderie Jacques Prévert », ...

Notre aide est la plus souvent financière grâce à l'attribution de subventions, mais elle peut aussi être technique (réparations diverses par les agents communaux) et également humaine (mise à disposition d'employés d'agents municipaux pour la surveillance de la cantine, la garderie et la sécurité des abords des écoles). Parfois, malheureusement, nous intervenons en tant que médiateurs pour régler des litiges financiers entre des parents et l'association cantine garderie.

Notons, comme prévu l'an passé et après avoir déjà doté deux classes de TNI (Tableau Numérique Interactif), la commune a investi dans deux nouveaux appareils identiques pour deux autres classes.

Cette année, deux chantiers d'importance attirent toute notre attention. Il s'agit d'une part de la construction du nouveau collège et bien entendu de la réforme des rythmes scolaires.



Pour le premier, beaucoup d'informations plus ou moins erronées circulent, malgré tout, la municipalité fait bloc et mettra tout en œuvre pour que le planning prévu soit respecté, notamment par la mise à disposition d'emplacements pouvant servir temporairement de parking aux cars scolaires et aux professeurs.

En ce qui concerne la réforme des rythmes scolaires, nous avons fait le choix de la reporter à la rentrée 2014, dans le but de nous laisser le temps d'organiser au mieux son application.

L'école amorce une réforme ambitieuse. A la prochaine rentrée, tous les élèves des écoles primaire et maternelle publiques de la commune bénéficieront d'une organisation plus favorable à leur réussite et d'activités périscolaires culturelles, sportives, scientifiques ou artistiques.

Pour cela, plusieurs réunions ont déjà eu lieu, auxquelles ont été associés des représentants des enseignants, de l'APE et de l'association Cantine-Garderie, mais aussi de la CAF.

Un questionnaire destiné aux familles a été élaboré et distribué avant les vacances de la Toussaint dans le but de connaître leurs souhaits et leurs besoins éventuels.

Une synthèse des réponses a permis de constituer un nouvel emploi du temps, incluant notamment le mercredi matin et de nouveaux horaires. Cela permettra une fois validé par les services de l'Etat, aux familles ainsi qu'aux équipes pédagogiques de se projeter dans des modes d'organisation pour la rentrée 2014. (Les résultats complets de cette enquête sont consultables en mairie et à l'entrée de l'école Jacques Prévert).

Pour finir, nous associons bien sûr toutes les associations de la commune, ainsi que toutes les personnes désireuses d'apporter leur soutien et leurs connaissances à nos jeunes lors de ces TAP (Temps d'Activités Périscolaires).

Promotion Animation Communication

Notre commission a pour vocation de développer la communication, **de soutenir les nombreuses associations qui animent dynamiquement notre commune.**

Aussi, valoriser l'animation et la promotion de notre commune, alors pour adhérer aux journées européennes du patrimoine, 110 visiteurs de toutes générations ont suivi l'initiative et l'invitation de notre Commission Municipale aux «Chemins du Patrimoine»

Pour la deuxième édition, nous proposons un programme inédit pour partager la connaissance et l'intérêt pour l'Histoire de Neuillé-Pont-Pierre : GENNETUIL, ARMILLY deux anciens Fiefs du 12^è et 13^è siècles, riches d'histoires, avec pour le premier son ancienne chapelle, sa tour polygonale et pour le second tous ses vestiges, sa cave voûtée, l'empreinte des douves... Enfin La Nouvelle DONNETERIE château magnifique du 19^è construit par Armand Moisant avec au milieu de son parc beaucoup d'arbres bicentennaires, notamment des Séquoias géants bien protégés.

En cette belle journée ensoleillée, le circuit d'environ 14 kilomètres pouvait s'effectuer à vélo ou en voiture dans la bonne humeur pour arriver jusqu'aux différents domaines, où les aimables propriétaires qui avaient accepté exceptionnellement de nous accueillir, nous attendaient pour une visite guidée et commentée très enrichissante. Leurs témoignages sont précieux, que **Monsieur et Madame Bihais Jean-Paul, Monsieur et Madame Proust Bertrand, Madame Ladet et ses parents soient tous remerciés, sans eux, ces découvertes étaient impossibles !**



Le duo « **Les Filles de Léonard** » auteur compositeur a interprété au cours du circuit, différentes chansons choisies pour la circonstance. Pour la seconde année consécutive Catherine et Delphine tenaient à nous accompagner, pour notre plus grand plaisir! Ces intermèdes musicaux ont enchanté le public attentif et ont largement contribué à la réussite de cette journée. **Bravo à vous deux !**

A la fin de ce bel après-midi, dans la salle de l'Hôtel de Ville, la Municipalité offrait à tous le verre de l'amitié accompagné de produits du terroir, le patrimoine gastronomique cette fois !



Notre Site Web de Neuillé-Pont-Pierre

www.neuillepontpierre.fr achevé en janvier 2013 après plusieurs mois de travail avec notre concepteur DETOUR Graphic, assure aujourd'hui votre information en permanence. **Le protocole choisi pour le cahier des charges offre une organisation hiérarchique de**

répertoires dans lesquels l'utilisateur peut naviguer facilement pour obtenir toutes les informations communales. En plus des actualités municipales, les différentes associations nous demandent régulièrement de publier leurs manifestations et nous actualisons régulièrement les coordonnées des professionnels et **nous éditons toutes les NEWS mensuelles...** Le panneau électronique lumineux d'informations (à leds pour respecter les économies d'énergie), installé place Léonard de Vinci vous signale aussi tous les événements. Nous profitons de cette publication pour adresser nos remerciements au secrétariat de la mairie qui enregistre suivant notre formulaire, toutes les données sur ce panneau.

L'élaboration du bulletin municipal passe par plusieurs phases sur plusieurs mois, recherche de partenaires pour le soutien au financement de ce recueil, collecte des articles auprès des associations, organismes, planification avec notre concepteur et organisation pour la distribution. **Merci à tous nos partenaires, rédacteurs des articles !**

Comme tous les ans, en juin et en décembre, nous admirons vos fleurissements, illuminations. Une centaine de candidats sont ainsi répertoriés pour le concours, arrive ensuite le choix **difficile** des 20 gagnants récompensés lors de la cérémonie des vœux. **Bravo !**

Mi décembre, notre commission avec les directrices de l'école Ste Jeanne d'Arc et de La Résidence de l'Arche avons organisé un atelier récréatif « confection de couronnes de l'Avent » pour les résidants et les élèves. Un super moment riche d'échanges !

Enfin, nous tenons à féliciter, Nathalie Miss Neuillé pour sa présence lors des différentes cérémonies auprès de la municipalité.

***Tous les membres de notre commission
Promotion Animation Communication
vous présentent leurs meilleurs vœux.***

Bienvenue à
NEUILLE-PONT-PIERRE

LA COMMUNE LES ASSOCIATIONS LES SERVICES CONTACTS

Vous êtes ici Accueil

LA COMMUNE

Neuillé-Pont-Pierre, un village situé dans le département d'Indre et Loire et de la Région Centre. Rattaché à la Communauté de Communes - Gâtine Choissilles - ce chef lieu de canton recense environ 1998 habitants.

VIVRE A NEUILLE-PONT-PIERRE c'est allier la modernité à la qualité de vie !

Entre la Loire et le Loir Neuillé-Pont-Pierre culmine à 130 mètres d'altitude et dresse la fine flèche de son clocher au dessus du plateau de la Gâtine tourangelle où les Noviliaciens et les Noviliaciennes sont heureux de vous accueillir.

La vie à Neuillé-Pont-Pierre

NEWS...

INFO MUNICIPALES

CONSEIL MUNICIPAL
MARDI 17 DECEMBRE
A la salle de l'Hôtel de Ville à 20h00
[Télécharger la convocation](#)

FERMETURE DU SECRÉTAIRIAT DE LA MAIRIE
JEUDI 19 DECEMBRE
Toute la journée

INFO ASSOCIATIVES

BOURSE AUX JOUETS
SAMEDI 7 DECEMBRE
de 09h00 à 14h00
A la salle des Fêtes

Culture Concert



Moments Musicaux de Touraine

Le vendredi 27 septembre, pour la 4^e fois, cet ensemble a produit dans l'église St Pierre un concert de musique baroque. Le programme de cette soirée était consacré à Jean-Sébastien BACH avec des pièces moins fréquemment jouées : les sonates pour violon et clavecin interprétées par deux grands artistes, violon Amandine Beyer et clavecin Pierre Hantaï. Devant 200 personnes enthousiastes, ils ont montré l'exceptionnelle maîtrise de leurs instruments, particulièrement Amandine Beyer lors de l'interprétation de la Partita N°2, monument de difficulté et d'audace que seul le génie de Bach pouvait composer. A la fin du concert, dans la Salle du Conseil, un pot amical a été offert aux artistes et des spectateurs ont pu discuter avec eux, poser des questions, manifester leur admiration et surtout dire qu'en 2014 ils espéraient une 5^e fois écouter cet ensemble qui savait si bien faire résonner les voutes de notre église, dont l'acoustique est excellente, Amandine Beyer et Pierre Hantaï dixit.

Concert « Arte Pomposa »

Dans l'église, le dimanche 6 octobre à 16.00h cet ensemble a donné un concert de musique baroque.

La formation est composée de quatre artistes :

Jeanne-Marie ANGLES, Soprane
Jérôme CHABOSEAU, Viole de Gambe
Jorge Ivan MOLINA, Guitare Baroque, Archiluth
Pascal SZYMCZAK, Vielle à archet, Viola Pomposa, Violon Baroque

Ces artistes, devenus amis par la musique, interprètent avec enthousiasme et chaleur un programme composé d'œuvres XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles de Marin Marais, Michel Lambert, des Airs populaires Catalans, Jean-Philippe Rameau, Antonio Vivaldi, Claudio Monteverdi, Girolamo Frescobaldi.

L'enthousiasme était sur scène et parmi les spectateurs. A la fin du concert, les artistes ont répondu aux nombreuses questions

relatives à leurs instruments anciens merveilleusement conservés. Nous n'avons pas vu le temps passer en aussi agréable compagnie.

Restauration du cadran solaire de l'église

C'est un cadran du type « cano- nial », ce mot est l'adjectif du mot « canon » qui lui-même vient du grec ancien et veut dire « la règle ». Nous devons ce type de cadran à l'ordre religieux des Bénédictins. Très implantés en Grande-Bretagne à la fin du VI^e siècle, les moines organisent leur vie journalière selon la Règle de St Benoît à l'aide de ce cadran, celui-ci détermine l'instant d'un office, d'une prière d'un chant, etc, quand l'ombre passe sur une gravure radiale. Ces cadrans sont tracés dans un cercle ou un demi-cercle, divisés en secteurs d'écartement inégal, inégal pour la raison que les actes de prières, offices, etc, sont séparés par des temps différents. Donc ce genre de cadran ne donne pas l'heure mais l'instant d'un acte religieux. Installés sur le mur d'un prieuré ou d'une église, ils se sont répandus dans nos régions de l'Europe de l'Ouest et jusqu'au XIX^e siècle ont rythmé la vie religieuse. Ce système robuste, sûr, était économique, une révision tous les 500 ans environ, en matière de développement durable on ne fait pas mieux !



Situé sur le deuxième contrefort sud de l'église St Pierre, à environ 3m du sol, notre cadran très abîmé par le temps qui passe avait perdu la visibilité de ses gravures. Celles-ci viennent d'être recréées par un sculpteur sur pierre qui a aussi réinstallé le style, tige métallique horizontale, ronde et de 4 mm de diamètre, d'une longueur de 25 cm, chargée de produire l'ombre projetée sur le cadran. Cette longueur permettant en toute saison, quelque soit la hauteur du soleil sur l'horizon, de donner une ombre suffisante sur les sculptures radiales au cours de la journée pour déclencher l'instant d'un office, ce pourquoi il a été créé.



Subventions allouées 2013

• Comité des fêtes	6 500.00 €
• Jeunesse sportive de NPP	3 600.00 €
• Section Randonnée de la Jeunesse Sportive	100.00 €
• US Neuillé/Semblançay Football	1 700.00 €
• Tennis Club Neuillé-Pont-Pierre	100.00 €
• AIP + foire aux fromages	5 000.00 €
• Ecole Ste Jeanne d'Arc Cantine	300.00 €
• Association Cantine et Garderie Jacques Prévert	3 000.00 €
• Coopérative école Jacques Prévert maternelle	750.00 €
• Lyre de Beaumont- société de musique	400.00 €
• Club des Amis Retraités	150.00 €
• Amicale des pompiers/SECT JEUNES	500.00 €
• Société Hippique	650.00 €
• Vélo sport de NPP	3 000.00 €
• Bibliothèque municipale	1 000.00 €
• Association Sportive du collège	510.00 €
• GR BUEIL	150.00 €
• Société des laboureurs et la fête de l'amitié	200.00 €
• Centre de Loisirs JP LASSALE	250.00 €
• Hand - Club Gâtine Choisilles	200.00 €
• CFBTP de la Sarthe	25.00 €
• Association dés railleurs	50.00 €
• AFORPROBA 41	25.00 €
• Les Moments Musicaux de Touraine	1 500.00 €
• Classe verte école Jacques Prévert USEP	6 670.00 €
• Maison familiale de NEUVY LE ROI	50.00 €
• CFA de Joué-les-Tours	75.00 €
• Syndicat paragrèle	1 200.00 €

TOTAL

37 655.00 €

Recensement

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

Qui ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. **L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**

Comment ? → Deux possibilités s'offrent à vous :

→ **PAR INTERNET**

- 1 - Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr. Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : **pièce d'identité et livret de famille**
- 3 - Allez dans la rubrique «**catalogue des services**», cliquez sur «**les démarches**», puis, dans la zone «**recherche**» tapez «**recensement citoyen en ligne**».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

→ **À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE**

Munissez-vous des documents suivants : **pièce d'identité et livret de famille.**



www.defense.gouv.fr/jdc



**RENSEIGNEMENTS
ET CONTACTS**

RÉGION NORD-OUEST

- **CSN Rennes** › Départements 44 / 35 / 53 › **02 23 44 50 01**
- **CSN Brest** › Départements 22 / 29 / 56 › **02 98 37 75 58**
- **CSN Caen** › Départements 14 / 50 / 61 › **02 31 38 47 50**
- **CSN Angers** › Départements 37 / 72 / 49 / 85 › **02 44 01 20 50/60**
- **CSN Rouen** › Départements 27 / 28 / 76 › **02 32 08 20 85/40**
- **CSN Orléans** › Départements 18 / 36 / 41 / 45 › **02 38 65 21 32**

Inscription listes électorales

Comment s'inscrire ?

Rendez-vous dans votre mairie jusqu'au mardi 31 décembre 2013 aux horaires d'ouverture de votre mairie.

Les pièces à produire sont :

- une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport ou carte de séjour...);
- un document prouvant que vous êtes bien domicilié(e) dans votre commune ou que vous y résidez depuis au moins six mois (par exemple, des factures de téléphone ou d'électricité, votre avis d'imposition, des quittances de loyer...);
- une déclaration écrite mentionnant votre nationalité, votre adresse sur le territoire de la République et que vous n'avez pas été déchu(e) du droit de vote dans l'État dont vous êtes ressortissant(e). Celle-ci est pré-rédigée dans le formulaire agréé.

Pour l'inscription sur les listes électorales complémentaires européennes, cette déclaration doit en outre mentionner, d'une part, que vous n'exercerez votre droit de vote qu'en France, et d'autre part, le cas échéant, la localité ou la circonscription sur la liste électorale de laquelle vous avez été inscrit(e) en dernier lieu dans un autre État de l'Union.

Il est aussi possible de s'inscrire par courrier en adressant à la mairie de sa commune le formulaire agréé disponible sur les sites du ministère de l'Intérieur (www.mon.service-public.fr) ou le site Internet www.service-public.fr à la rubrique « élections ».

Le formulaire doit être accompagné impérativement des pièces à produire décrites précédemment. Il doit être parvenu à la mairie avant le 31 décembre 2013.

Vous pouvez également demander votre inscription sur les listes électorales par Internet si votre commune est raccordée aux démarches en ligne.

Il suffit de créer votre compte en quelques clics sur www.mon.service-public.fr (<https://mdel.mon.service-public.fr/inscription-listes-electorales.html>), de vérifier que votre mairie est bien raccordée au service en ligne et d'accéder à la démarche en ligne « Inscription sur les listes électorales ». Il suffit ensuite de vous laisser guider. La création est gratuite et le compte est sécurisé. Les pièces justificatives doivent être numérisées.

Attention : pour être inscrit sur les listes électorales complémentaires en 2014, votre demande d'inscription en ligne doit être faite avant le 31 décembre 2013 à 23h59.

Vous pouvez demander en même temps votre inscription pour les élections municipales et pour les élections européennes.

LIENS UTILES

- www.interieur.gouv.fr
- www.service-public.fr
- www.mon.service-public.fr

RUBRIQUE « LES ÉLECTIONS »

- PARLEMENT EUROPÉEN
<http://www.europarl.europa.eu/portal/fr>



Citoyens de l'Union européenne Inscrivez-vous sur les listes électorales



...avant
le 31 décembre 2013
à minuit

Élections municipales
des dimanches 23 et 30 mars 2014
Élection des représentants français
au Parlement européen du 25 mai 2014

Vous pouvez vous inscrire sur Internet sur le site
<https://connexion.mon.service-public.fr/>
si votre mairie est raccordée au service.



www.interieur.gouv.fr

www.amf.asso.fr

Citoyens de l'Union Européenne

Si vous êtes ressortissant(e) :

allemand, autrichien, belge, britannique, bulgare, allemand, croate, danois, espagnol, estonien, chypriote, grec, hongrois, irlandais, italien, letton, finlandais, lituanien, luxembourgeois, maltais, néerlandais, polonais, portugais, roumain, suédois, slovaque, slovène ou tchèque.

Vous avez le droit de voter et d'être élu(e) en France, lors des élections municipales et des élections des représentants français au Parlement européen.

Attention : il existe une liste électorale pour chacun des scrutins organisés en 2014. Il vous faut être inscrit sur la liste électorale complémentaire pour les élections municipales et sur la liste électorale complémentaire pour les élections européennes si vous souhaitez voter aux deux scrutins.

Inscrivez-vous sur les listes électorales avant le 31 décembre 2013

Pour les élections municipales

Les élections municipales auront lieu les dimanches 23 et 30 mars 2014.

Elles ont pour but de désigner les membres du conseil municipal qui, à leur tour, éliront le maire et ses adjoints.

Qui peut voter ?

Les citoyens de l'Union européenne résidant dans un État membre dont ils ne sont pas ressortissants peuvent exercer dans cet État leur droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales.

Il faut remplir trois conditions :

- Être âgé d'au moins 18 ans avant le 23 mars 2014.

- Être domicilié en France.
- Ne pas être privé du droit de vote en France ou dans l'État dont on a la nationalité.

Pourquoi s'inscrire sur la liste électorale complémentaire « municipales » ?

Pour voter aux élections municipales, les ressortissants de l'Union européenne doivent s'inscrire sur une liste électorale complémentaire spécifique aux élections municipales.

Cette inscription permet de recevoir votre carte d'électeur sur laquelle figure l'adresse de votre bureau de vote.

Si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale complémentaire pour les élections municipales, vous ne pourrez pas voter.

Aucune disposition n'interdit à un résident de l'Union européenne inscrit sur une liste complémentaire en France de participer à une élection municipale dans un autre État de l'Union européenne.

Pour l'élection des représentants français au Parlement européen

L'élection des représentants français au Parlement européen aura lieu le dimanche 25 mai 2014.

Qui peut voter ?

Les citoyens de l'Union européenne résidant dans un État membre dont ils ne sont pas ressortissants.

Il faut remplir trois conditions :

- Être âgé d'au moins 18 ans avant le 25 mai 2014.
- Être domicilié en France.
- Ne pas être privé du droit de vote en France ou dans l'État dont on a la nationalité.

Pourquoi s'inscrire sur la liste électorale complémentaire « européennes » ?

Pour voter aux élections des représentants français au Parlement européen, les ressortissants de l'Union européenne doivent s'inscrire sur une liste électorale complémentaire spécifique aux élections européennes. Cette inscription permet de recevoir votre carte d'électeur sur laquelle figure l'adresse de votre bureau de vote.

Si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale complémentaire pour les élections des représentants français au Parlement européen, vous ne pourrez pas voter.

Quand s'inscrire sur les listes électorales ?

Pour voter aux élections de 2014, il faut obligatoirement s'inscrire sur les listes complémentaires ouvertes pour les élections municipales ou l'élection des représentants français au Parlement européen dans la mairie de votre lieu de résidence en France

Il faut s'inscrire avant le 31 décembre 2013.

Si vous effectuez cette démarche après le 1^{er} janvier 2014, votre demande d'inscription à la mairie ne sera prise en compte qu'à compter du 1^{er} mars 2015.

Attention, l'inscription sur la liste complémentaire pour les élections des représentants français au Parlement européen n'entraîne pas l'inscription sur la liste complémentaire pour les élections municipales et inversement.

Journée Défense et Citoyenneté



Dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté. Cette journée donne lieu à la

délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement veuillez contacter l'accueil de la mairie ou le Centre du Service National d'ANGERS (02-44.01.2050)
mail : dsn-csn-ang.sga@defense.gouv.fr

Courses hippiques

Bilan courses hippiques 2013

- 22 Courses
- 2.000 entrées
- 162.000 € de jeux

Bonne année dans l'ensemble

Réunions hippiques 2014

- 13 Avril
- 11 Mai
- 03 Aout : 120 ans de la société



Elections Municipales et Communautaires de Mars 2014

Ce qui change dans votre commune (de 1000 à 3500 habitants)

Pour les élections municipales qui auront lieu les 23 et 30 mars 2014, le mode de scrutin change dans les communes de 1000 à 3500 habitants.

1) Les conseillers municipaux seront élus au **scrutin de liste à deux tours, à la proportionnelle avec prime majoritaire**. C'est le mode de scrutin jusqu'à maintenant en vigueur dans les communes de 3500 habitants et plus.

Avec ce mode de scrutin, les listes sont « bloquées » : elles comprennent autant de noms de candidats que de sièges à pouvoir et **vous ne pouvez plus ni en rayer, ni en ajouter, au risque que votre bulletin soit nul**.

Les candidatures seront affichées dans le bureau de vote, ainsi que le nombre de conseillers à élire.

Le nombre de candidats élus conseillers par liste dépendra du pourcentage de voix obtenues par chaque liste, mais avec une « prime majoritaire » qui assure à la liste arrivée en tête au tour de scrutin où l'élection est acquise une majorité absolue au conseil municipal. La moitié des sièges est attribuée à la liste qui a recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés. Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes (y compris la liste arrivée en tête) à la représentation proportionnelle.

Les listes minoritaires sont donc également représentées au conseil municipal, pourvu qu'elles aient obtenu au moins 5 % de suffrages.

2) Pour la première fois, **les conseillers municipaux et les conseillers communautaires seront élus en même temps et pour la même durée de mandat (6 ans)**. Les conseillers communautaires doivent obligatoirement être conseillers municipaux.

Les bulletins de vote comporteront donc deux listes :

- À gauche, la liste des candidats aux élections municipales ;
- À droite, la liste des candidats aux élections communautaires (conseillers municipaux appelés à représenter la commune au conseil de communauté).

Ces listes sont indissociables ; il n'est pas possible par exemple de voter pour la liste des conseillers municipaux mais de rayer la liste des conseillers communautaires en cas de désaccord sur cette seule désignation.

Les listes doivent en outre respecter le principe de **parité** (alternance systématique d'un homme et d'une femme).

3) Le conseil municipal ainsi élu désignera le maire et les adjoints. Les adjoints sont élus au scrutin de liste bloquée, à la majorité absolue, l'écart entre le nombre de candidats de chaque sexe ne pouvant être supérieur à un (parité homme-femme).

4) Enfin, les électeurs devront désormais présenter **à la fois leur carte d'électeur et un titre d'identité**.



DON du SANG



ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Sang, plasma, plaquettes...

Et vous,

que

donneriez-vous



partage
don plasma.
fidèle
soigner donnez
solidarité sang
fraternité
entraide
sauver
vie
agir
osseuse
plaquettes



"DONNER SON SANG C'EST JOUER COLLECTIF"

COLLECTE DE SANG
NEUILLE PONT PIERRE
PLACE CENTRE CULTUREL
LUNDI 23 DECEMBRE
15 h - 19 h

- Etre âgé de 18 à 70 ans
- Peser + de 50 kg
- Ne pas être à jeun, bien s'hydrater avant le don
- Pour un 1er don : présentez une pièce d'identité

Votre agence Crédit Agricole de
Neuillé-Pont-Pierre
15 rue du commerce

Une équipe à votre disposition
pour tous vos projets
en Banque et Assurances

neuille.pont.pierre@ca-tourainepoitou.fr

Particuliers

098 098 24 24



DE LA TOURAINE
ET DU POITOU

Le bon sens
a de l'avenir

Dès 50 ans, le dépistage, c'est tous les 2 ans

En effet, à partir de **50 ans**, les dépistages organisés du cancer du sein et du cancer colorectal, doivent faire partie de nos habitudes et seront renouvelés **tous les 2 ans**.

En Indre et Loire, c'est le Centre de Coordination des Dépistages des Cancers (**CCDC**) qui vous invite tous les 2 ans à réaliser une mammographie, pour le dépistage organisé du cancer du sein et un test Hemoccult II[®], pour le dépistage organisé du cancer colorectal. Ces examens sont pris en charge à **100%** par l'assurance maladie.

LA MAMMOGRAPHIE :

Lorsque vous recevez l'invitation, prenez rendez-vous chez le radiologue de votre choix, en Indre et Loire ou ailleurs, remettez lui l'invitation le jour de l'examen. Il vous donne une première interprétation de votre mammographie qui sera relue au CCDC par un deuxième radiologue afin d'assurer un dépistage de qualité.

En Indre et Loire, **66% des femmes** participent à ce dépistage organisé. Depuis 2003, plus de **1900 cancers du sein** ont déjà été diagnostiqués grâce à ce dépistage.

LE TEST HEMOCULT II :

Lorsque vous vous rendez chez votre médecin traitant, présentez-lui, dès le début de la consultation, la lettre d'invitation que le CCDC vous a adressée. Il vous remettra le test que vous réaliserez à votre domicile.

En Indre et Loire, environ **43%** de la population participe au dépistage organisé du cancer colorectal. Malgré cette participation encore insuffisante, depuis 2003, **530 cancers** ont été diagnostiqués et des **polypes** ont été retirés chez **2250 personnes**.

Les chiffres de participation aux dépistages des cancers			
CANCER DU SEIN		CANCER COLORECTAL	
<i>Dans votre canton :</i> NEUILLÉ-PONT-PIERRE	68 %	<i>Dans votre canton :</i> NEUILLÉ-PONT-PIERRE	41 %
<i>Dans votre commune :</i> NEUILLÉ-PONT-PIERRE	66 %	<i>Dans votre commune :</i> NEUILLÉ-PONT-PIERRE	40 %

**N'HÉSITEZ PLUS, NE LAISSEZ PAS PASSEZ VOTRE TOUR,
CES EXAMENS PEUVENT VOUS SAUVER LA VIE.**

**Votre médecin traitant est le mieux placé pour vous renseigner.
Parlez-en avec lui le plus tôt possible ou appelez le CCDC au 02.47.47.98.92.**

ALZHEIMER 37

Présente dans le département depuis 24 ans, Touraine France Alzheimer 37 est une association ayant pour but de venir en aide aux familles dont un membre est atteint de cette pathologie ou d'une maladie apparentée (conseils sur la vie quotidienne, les problèmes juridiques, la communication avec le malade...).

Elle anime plusieurs permanences d'accueil et d'écoute dans le département, du mardi au samedi de 14h30 à 17h.

Outre ces permanences, Touraine FA 37 propose :

- une formation gratuite dispensée aux aidants familiaux pour leur expliquer les mécanismes de la maladie et leur apprendre à gérer sans s'épuiser le quotidien de leur proche malade
- des moments de convivialité Tout au long de l'année, l'association organise de multiples manifestations pour ses adhérents :

- diverses conférences, dont celle qui suit notre assemblée générale en mars

- des repas au restaurant ainsi que des goûters

- des sorties (visite de zoo, de jardins, de sites historiques)

- des animations (guinguette, gala de danse, concerts)

- des séjours vacances à la campagne et au bord de la mer, encadrés par du personnel soignant et des bénévoles de France Alzheimer."

TOURAINES FRANCE ALZHEIMER 37

02 47 43 01 55

alzheimer.touraine@free.fr

www.francealzheimer-touraine.org



Kung Fu - Qi Gong Tai Chi

Kung Fu (ou Gong Fu) est un terme désignant un ensemble de techniques de combat avec ou sans armes. Kung : « but à atteindre » et Fu : « l'homme en voie d'accomplissement ».

Kung Fu signifie donc «accomplissement de l'homme», dans tous les domaines, par les Arts Martiaux. Il permet d'unifier le corps et l'esprit.

Un enseignement traditionnel

Les Tao Lu

Notre enseignement comprend l'apprentissage des formes traditionnelles du style de Kung Fu Hung Shing Choy Lay Fut à mains nues ou avec armes. L'apprentissage des formes est fondamental et permet d'acquérir une bonne compréhension du Kung Fu. Les formes sont un héritage légué par les Maîtres.

Le San Shou

Le San Shou est la partie combat. Celle-ci arrive après une bonne compréhension des bases du Kung Fu. Notre façon d'aborder le San Shou est traditionnelle et loin des notions de compétitions qui donnent un accès restrictif à l'art martial.

Cela nous permet de pouvoir reproduire, dans le combat, les techniques traditionnelles extraites des formes, afin d'en tirer une meilleure efficacité et de garder le caractère traditionnel de notre style. La pratique du combat se fait d'une façon progressive et régulière, dans le respect du partenaire et des règles de sécurité en vigueur.

Les bénéfiques :

La pratique régulière du Kung Fu permet d'améliorer sa condition physique (coordination, souplesse, endurance, résistance).

Au fur et à mesure de sa progression, l'élève augmente ses capacités de concentration, de mémorisation et acquière une meilleure maîtrise de lui-même.

A qui s'adressent nos cours :

Nos cours sont accessibles à tous, adultes et enfants à partir de 7 ans.

Horaires :

Cours enfants : Mercredi 17h00 – 18h00 au dojo de Neuillé-Pont-Pierre

Cours ado / adultes : Mercredi 18h30 – 20h00 au dojo de Neuillé-Pont-Pierre

Le professeur :

Les cours sont assurés par M. CHAPUT Jérôme. Ceinture Noire 2^{ème} Duan, professeur diplômé d'état. M. CHAPUT a reçu son enseignement de Maître TaiLam (originaire de Hong Kong).

Renseignements : Tél. 06 82 12 10 14



QI GONG

Une Gymnastique Chinoise Traditionnelle

Le Qi Gong est un art millénaire qui permet à chacun de nous d'entretenir sa santé et d'harmoniser le corps et l'esprit.

A partir de mouvements précis, doux et harmonieux, accompagnés d'un travail respiratoire, la circulation du Qi - l'énergie vitale - est améliorée, préservant ainsi notre santé.

Les bénéfices :

Le travail du geste, lent et précis, et celui de la respiration abdominale, procure une sensation immédiate de détente et de bien-être.

Le Qi Gong permet le relâchement des tensions

musculaires et articulaires, une meilleure gestion du stress au quotidien. En développant le potentiel énergétique, il exerce une action préventive sur la santé.

A qui s'adressent nos cours :

Nos cours sont accessibles à tous.

Horaires :

Lundi de 18h30 à 19h45, salle de danse du complexe Demoussis.

Le professeur :

Les cours sont assurés par Mme MAUPAY Lara. Diplômée en Qi Gong par l'école du Centre Tao. Elève du Maître Tai Lam.

Renseignements : Tél. 06 79 66 68 92



TAI CHI CHUAN

Le Tai Chi Chuan est l'un des Arts traditionnels Chinois, les plus connus et les plus répandus.

Le Tai Chi Chuan est un enchaînement de mouvements qui se pratiquent dans le calme et la lenteur.

Les bénéfices :

La pratique régulière du Tai Chi Chuan permet une parfaite harmonie entre le corps et l'esprit, le relâchement des tensions musculaires et articulaires et développe également une meilleure gestion du stress au quotidien.

A qui s'adressent nos cours :

Nos cours sont accessibles à tous.

Horaires :

Le lundi de 20h15 à 21h30

Le professeur :

Les cours sont assurés par M. CHAPUT Jérôme. Ceinture Noire 2^{ème} Duan, professeur diplômé d'état.

M. CHAPUT a reçu son enseignement de Maître TaiLam (originaire de Hong Kong).

Renseignements : Tél. 06 82 12 10 14



A.I.P.

Connaissez-vous l'A.I.P. ???

L'activité principale de l'A.I.P. est l'organisation de la Foire aux Fromages et à la Gastronomie au mois de mai. C'est aussi la Soirée Cabaret du 3^{ème} samedi de novembre.

Nous arrivons à une étape adulte puisque nous sommes à la 30^{ème} soirée Cabaret cette année et en 2014 ce sera la 30^{ème} Foire aux Fromages et à la gastronomie.

Cette foire s'élabore au rythme d'une réunion du Conseil d'Administration par mois permettant de faire l'analyse de toutes les commissions :

- Publicité ● Matériel ● Animation ● Exposants ● Concours de fromages ● Relation Publique ● Forains ● Tombola

Chaque membre s'impliquant à fond dans sa mission. L'année 2013 ne restera dans les annales qu'avec des souvenirs de pluie et encore de la pluie.

Nous sommes tournés vers l'avenir et pensons à notre 30^{ème} édition qui doit être, avec le soutien de notre municipalité, une étape importante dans l'animation de notre cité. Nous en profitons pour remercier le Conseil Municipal, le personnel communal, l'ensemble des bénévoles : moniteurs, riverains, exposants et animateurs, ainsi que tous ceux et celles qui oeuvrent pour la réussite de ces fêtes.

A la suite de la dernière foire notre président Patrice JALAUDIN a laissé sa place à Joëlle SIBIAL ; qu'il soit remercié pour le travail qu'il a effectué pour notre association, il ne nous quitte pas et nous pouvons toujours compter sur son dévouement et son efficacité.

Nous regrettons le départ de Richard BAZA, que nous remercions et qui nous manquera.

Depuis 2011, vous pouvez suivre nos activités sur notre site internet :

foireauxfromagesneuillepontpierre.sitew.com

LE NOUVEAU BUREAU

- Présidente** : Joëlle SIBIAL.
- Vice-président** : Jean Philippe GARAND
- Vice-président** : Patrice JALAUDIN
- Trésorier** : Joël MARCHESSEAU
- Trésorier adjoint** : Vincent FLABEAU
- Secrétaire** : Pascal TAILLEPIED
- Secrétaire adjoint** : Jean-François CLOAREC
- Intronisations** : Jean Michel LAMORINIÈRE
- Exposants** : David MORTIER

Mr. Bricolage

Centre Commercial de l'hippodrome
37360 NEUILLE PONT PIERRE

Tel: 02 47 29 78 45

Magasin ouvert du lundi au samedi
de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00



La performance énergétique préservée...
THERMISERVE

ZAC Les Nongrenières 37360 NEUILLE PONT PIERRE

☎ 02.47.24.84.44 📧 contact@thermiserve.fr

Entretien - Dépannage - Mise en Service
CLIMATISATION / POMPE A CHALEUR

Attestation Frigoriste N° 131 60 62 Cat. 1

Comité des Fêtes

L'équipe du comité des fêtes vous a proposé un choix de manifestations très diversifié : carnaval, fête de la musique, fête nationale, brocante, guinguette gourmande, bal déguisé, spectacle de Noël. Nous sommes toujours aussi motivés pour faire avancer notre commune et inciter nos concitoyens à participer aux différentes manifestations. Nous regrettons parfois le manque de participation. Cependant, nous restons une équipe dynamique, enthousiaste, motivée, avec chaque année l'envie de vous surprendre et de vous présenter de l'originalité.

Nous restons ouverts aux nouvelles idées et accueillerons tous les membres qui souhaiteraient intégrer notre équipe.

Voici la composition du bureau en attendant l'assemblée générale :

Président : Mr. JAGUENEAU François
Vice Président : Mr. BOUNIOU Anthony
Trésorier : Mr GUERANDELLE Valery
Trésorier adjoint : Mr. BOULAY Olivier
Secrétaire : Mme MASSERET Eléonore
Secrétaire adjoint : Mme HALLIE Francesca

Carnaval : le 31 mars : le carnaval a vu cette année un troupeau de vaches dans les rues de Neuillé-Pont-Pierre entouré d'une foule déguisée (environ 500 personnes). Après le maquillage le départ fut donné de la Marpa sous les canons à confettis.



Les enfants ont pu déambuler dans les rues du village. Miss Neuillé, sur son magnifique char décoré par les enfants des écoles distribuait les sachets de confettis pour la joie des grands et des petits ! Tout le défilé s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur sous les notes du groupe Zic'autain. Mais avant le goûter, les enfants ont vu partir en fumée, la « vache carnaval ». Ce fut une grande réussite pour clôturer l'après-midi, un panier garni était offert aux dix meilleurs déguisements.



Nous tenons à remercier tous les participants, les résidents de la Marpa pour leur accueil et leur participation et L'Equipe du SUPER U pour leur soutien.



Fête de la musique : le 23 juin

Malgré une météo très capricieuse, les décibels des groupes se sont enchaînés place Léonard de Vinci. Ils proposaient tous des registres différents suivant le style rock, hard rock... Dans l'Eglise Saint-Pierre, les élèves de l'Ecole de Musique nous enchantaient avec un répertoire plus classique.



La grande nouveauté cette année fut l'implication des résidents de la Marpa. Répondant à notre invitation ils ont constitué une chorale pour chanter à capella des chansons de variété française. Ce fut un grand moment riche en émotion pour le public de toute génération venu les applaudir !

Merci à eux pour leurs efforts.

Journée diaporama à la MARPA le 3 juillet

Afin de revoir les bons moments du carnaval et de la fête de la musique auxquels les résidents de la MARPA ont participé, le comité des fêtes avait organisé un dimanche après-midi diaporama avec une dégustation de crêpes offertes par le Président, un bon moment très apprécié par tous.

13 juillet :

Cette année nous avons préparé notre dîner champêtre sans stress en regardant le ciel en toute confiance. En effet, la météo avait décidé de nous offrir un merveilleux soleil. Accompagnées par l'orchestre les Gin Fizz, plus de 200 personnes ont apprécié le cochon de lait qui a fait fureur comme chaque année. Ensuite le traditionnel feu d'artifice légèrement modifié en spectacle pyrotechnique qui nous enchante chaque année un peu plus. Nous avons fini la soirée en dansant dans une excellente ambiance.

Un petit rappel : il est absolument nécessaire de réserver par vos inscriptions à la mairie pour le dîner du 13 juillet car cette année nous avons dû refuser des personnes venues dîner...

14 juillet : Brocante

La brocante s'est déroulée comme à l'habitude au parc Chauvin et cette année, sous un beau soleil. Les exposants comme les chineurs sont repartis très heureux de leur journée.

Guinguette gourmande et élection de Miss Neuillé

Suite à une météo vraiment capricieuse, la guinguette a eu lieu malgré tout dans des conditions très très humides. De nombreux artisans ont eu peur des gouttes et nous avons dû improviser cette soirée pour palier à leur absence. Ce jour ne restera pas dans les annales, « dommage » L'élection de Miss Neuillé n'a

pu avoir lieu et Nathalie LEVEQUE MISS 2012 toujours présente lors des manifestations, a accepté de renouveler son engagement en 2014.

Soirée déguisée du 13 octobre 2012

Pour la troisième année consécutive, le comité des fêtes a organisé cette manifestation, le 12 octobre à la salle des fêtes : ce fut un réel succès avec une participation importante et une ambiance joyeuse et conviviale. C'est un vrai plaisir d'organiser ce type de soirée et de voir l'implication de chacun des participants. Déguisés ou pas, ils se sont vraiment amusés comme les deux années précédentes, La bonne humeur et la gaieté étaient encore de la fête, tout le monde est reparti enchanté. Merci à eux... Cette soirée petit à petit s'impose comme un rendez-vous incontournable.

19 décembre : Arbre de Noël

Les enfants des écoles Jacques Prévert et Sainte Jeanne d'Arc ont profité du spectacle présenté par LES MADISON'S FAMILY qui a émerveillé les petits et les grands. Magie, jonglage, ventriloquie,...Après avoir accueilli le Père Noël les enfants sont repartis avec un ballotin de bonbons.

Différentes manifestations sont prévues au cours de l'année 2014. Pour tout renseignement contacter : Mr JAGUE-NEAU au 06.40.36.88.68, par exemple, nous pensons organiser : le carnaval le 29 mars, la fête de la musique le 22 juin, le dîner champêtre le 13 juillet suivi de sa brocante



le 14 juillet, la guinguette gourmande et l'élection de Miss NPP le 30 août, la soirée déguisée le 4 octobre. l'arbre de Noël le 18 décembre

Nous comptons sur votre présence et votre participation afin de dynamiser notre commune.

Les membres du comité des fêtes remercient chaleureusement le Maire et le conseil municipal, tout le service technique communal ainsi que les secrétaires de mairie pour leur précieuse aide lors des manifestations.

Le comité des fêtes vous souhaite une très bonne année 2014

U **NEUILLÉ-PONT-PIERRE**
Tél. : 02 47 24 32 70
Avec vous, pour vous, une équipe à votre service
du lundi au samedi de 9 h à 19 h 30
le dimanche de 9 h à 12 h
Louez utile et pratique !
Véhicule utilitaire et
Voiture adaptés à vos besoins
location

**Pc Village 37 s.a.r.l.**
19 av. Général de Gaulle
37360 Neuillé .Pont Pierre
02.47.24.31.66 - pcvillage@wanadoo.fr
Siret : 788 430 288 00019
Dépannage Informatique

**USINAGE**
Mécanique de précision
Tournage numérique, centre d'usinage, travaux en séries, prototypes
Frantz MENON
8 zone Industrielle Le Vigneau - 37370 SAINT-PATERNE-RACAN
Tél. 02 47 29 23 69 - Fax : 02 47 29 24 03

**MARTEAU**
HYDRAULIQUE-ELECTRICITE
Agence de Châtillon/Indre
Pompage - Eau Potable et Assainissement
Equipement de Forage - Télégestion
Electricité Industrielle - Tuyauterie Industrielle
Rue de Bellevue - BP 27
36700 Châtillon/Indre
agence.chatillon@roger-marteau.fr
Tél : 02.54.38.23.23
Fax : 02.54.38.23.20

Ets Eric BOUGEARD
DISTRIBUTEUR D'ENERGIES
32 bis rue du 8 Mai 1945
37360 NEUILLE PONT PIERRE
FIoul - GNR
BOIS DE CHAUFFAGE
RAMONAGE
GRANULES DE BOIS
Tél : 02 47 24 33 00
www.bougeard-energies.fr

Une saison 2013/2014 riche en nouveautés, un cours de danse classique et un cours de fitdanse ont été ouverts.

Un nouveau bureau a été élu lors de l'assemblée générale du 12 septembre 2013 avec des membres appartenant à nos quatre disciplines.

Le bureau se compose désormais de :

- **Présidente** : Stéphanie CHAPUY
- **Vice-Présidente** : Emilie DEMOUSSIS
- **Trésorière** : Maribel DE FELIPE DESGRANGES
- **Trésorière-Adjointe** : Karine ROGER
- **Secrétaire** : Isabelle JACQUES
- **Secrétaire-Adjointe** : Françoise METHEE

Danse Classique :

Un cours a été créé cette saison pour les enfants de 8 à 13 ans et sera reconduit la saison prochaine.

Il reste des places disponibles.

Les élèves pourront également vous faire découvrir leurs apprentissages lors du spectacle de fin d'année le 21 juin 2014 à la salle des fêtes de Neuillé-Pont-Pierre.



Modern Jazz :

Le nombre d'adhérents ne cesse de croître chaque année. De nouvelles heures de cours sont créées pour répondre au mieux à la demande. Pour cette saison, nous avons 8 cours ouverts de 5 ans aux adultes. La plupart des cours sont complets.

Les cours sont dispensés par Céline BOUTEILLER, professeur de danse diplômé d'état, à la salle André DEMOUSSIS à NEUILLE-PONT-PIERRE, les jeudis et vendredis durant les périodes scolaires.

Un spectacle de fin d'année aura lieu le samedi 21 juin 2014 à la Salle des Fêtes de NEUILLE-PONT-PIERRE permettant aux élèves de vous faire partager le fruit de leur travail, un moment magique plein d'émotion qui vous émerveillera.

Les élèves participent chaque année, en collaboration avec le SUPER U à la réalisation d'un défilé de mode.

Venez nombreux les voir défiler, chacun appréciera cet agréable moment.

Fitdanse :

Afin de satisfaire les personnes souhaitant allier le renforcement musculaire et la danse, nous avons ouvert un cours de fitdanse qui permet de se muscler sur de petites chorégraphies.

Un cours qui a tout de suite plu à beaucoup, le cours étant complet dès le début.



Country :

Venez partager un moment convivial avec les cours de country où vous apprendrez à danser dans la bonne humeur.

Le tarif de la cotisation a été revu à la baisse pour cette saison.

Les cours sont dispensés pendant les périodes scolaires par Chantal CRAIPEAU à la salle des fêtes de NEUILLE-PONT-PIERRE,

les mardis de 19h30 à 20h30 pour les débutants et de 20h30 à 21h30 pour les niveaux 2.

Il reste des places, n'hésitez pas à nous contacter.

Il est prévu une soirée country (sur réservation) à la salle des fêtes de Neuillé-Pont-Pierre le 12 avril 2014.

Par ailleurs, les danseurs de country pourront vous faire découvrir leurs talents lors de la fête de la musique de Neuillé-Pont-Pierre.

Pour la saison 2014/2015, la section danse projette d'ouvrir un cours de hip hop.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à nous contacter soit par mail : dansenpp@yahoo.fr ou par téléphone en joignant Madame Stéphanie CHAPUY - la Laudraye - 37370 SAINT PATERNE RACAN au 06.03.69.30.95 ou au 02.47.29.26.50.

Venez nombreux partager un moment convivial avec nous.

Gymnastique

Bien être et qualité de vie.

Une activité physique et régulière contribue à une meilleure compréhension de son corps.

Le sport détend et permet une coupure avec son activité quotidienne

Il redonne confiance en soi, permet de garder la forme et de s'épanouir

GYM'PLURIELLE

COURS LE MERCREDI DE 20 h à 21H

Salle André Demoussis

Step, gym tonique, renforcement musculaire, activation cardio vasculaire, étirements, travail de la mémoire...

ACTYGYM'SENIOR

COURS LE JEUDI DE 9 H30 à 10H30

Salle André Demoussis

Exercices d'assouplissements, d'équilibre, renforcement musculaire, souplesse et endurance qui permettent de réduire le risque de chute chez les seniors, travail de la mémoire.

Chez les seniors, l'activité physique est la meilleure des préventions pour garder son autonomie, en entretenant régulièrement sa condition physique.

Les cours sont encadrés par des animatrices Diplômées d'Etat très sympathiques, soucieuses de votre capital santé mais aussi attentives aux difficultés de chacun.

Ces activités s'adressent à tous, femmes et hommes soucieux de leur bien-être.

Lors de l'assemblée générale du 04 octobre 2013 un nouveau bureau a été élu :

- **Présidente** : Lucette HOUDAYER
- **Secrétaire** : Nicole CAHIER
- **Trésorière** : Sylvette MARLIER
- **Membres** : Catherine BOZON, Nicole BRETON, Josette COUTY, Brigitte DEROUBAIX, Maryvonne PUISSANT.

**Pour tout renseignement contacter
Lucette HOUDAYER au 0247243472 - 0636802046**



Agence de Vendôme

1 rue du Dr Faton Prolongée
BP 40042 - 41101 VENDOME Cedex
Tél. : 02 54 23 30 80 - Fax : 02 54 77 75 95

www.lyonnaise-des-eaux.fr

POUR ÊTRE **TOUJOURS** À VOS CÔTÉS

**GROUPAMA À
NEULLÉ-PONT-PIERRE**

2 route de Château-la-Vallière
02 47 24 37 64



Groupama Paris Val de Loire - Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles - Entreprise régie par le Code des Assurances - Document non contractuel - 10/2013.



Mercredi Mairie

Neuillé-Pont-Pierre
18h - 21h

Le camion

**Dimanche Pharmacie
Gendarmerie**

06 81 17 80 48



tél. 02 47 24 48 01
fax 09 72 16 79 52
lfromy@bati-racan.fr

www.bati-racan.fr

Z. A. La Métairie
37370 Neuvy le Roi

Cette année encore, l'école de football voit son effectif augmenter. Elle a pour priorité de faire progresser les jeunes avec l'aide d'encadrants compétents et toujours plus motivés, et de leur donner des valeurs essentielles qui leur serviront tant dans le jeu que dans leur quotidien. A noter cette saison, la création d'une équipe féminine.

Côté senior, après des années d'efforts, l'équipe première termine à la deuxième place de sa poule et accède à la première division d'Indre et Loire. Ce qui fait de Neullé-Pont-Pierre l'un des clubs phare du nord du département.



Bravo à l'intégralité des joueurs seniors et à l'équipe dirigeante.

Et puisque l'union fait la force, l'USNS et Sonzay sont en entente pour la saison 2013/2014 avec un nouvel entraîneur expérimenté, Hervé Limousin.

L'objectif du club est de se maintenir au plus haut niveau départemental et de pérenniser son école de foot.

A noter des efforts de la municipalité pour l'entretien des infrastructures. A poursuivre.



Le Club :

Le Vélo-Sport Neullé-Pont-Pierre siège à la salle des associations. Il compte dans ses rangs environ 70 licenciés dont une vingtaine d'enfants à l'école de vélo, y compris des féminines. Les licenciés participent régulièrement à des courses le week-end ou à des cyclo-sportives.

La vie du Club :

Le club organise une sortie d'entraînement avec tout le club à l'occasion de la galette des rois le 11 janvier 2014 :

- Un thé dansant le 26 janvier,
- Ecole de Vélo (un combiné) le 05 avril,
- Une épreuve à l'occasion de la Foire aux Fromages le 17 mai,
- Une gentlemen le 04 octobre,
- Un thé dansant le 26 octobre
- Et un loto le 07 décembre

Sortie du Club :

Les sorties d'entraînement ont lieu le :

- Le samedi 14h00 en Janvier, Février et en Mars pour une sortie de 60 à 65km maxi et le dimanche le reste du temps. Le circuit d'entraînement sera affiché sur la porte du local des Associations.

Lieu de rendez-vous : Salle des Associations.
En hiver, nous organisons des sorties VTT.

Ecole de Cyclisme :

11 licenciés :

2 poussins - 5 pupilles - 4 benjamins

Cette année l'école de cyclisme a organisé deux courses : un combiné en avril au Parc Chauvin. Une course sur route à Rouziers-de-Touraine.

Durant l'année, les enfants ont participé à une vingtaine de courses dont :

La coupe 37 où Cassie termine première en poussin,
Emma termine 2^{ème} en pupille,
Maxine termine 4^{ème}
Thibault termine 6^{ème}

Le trophée régional du jeune cycliste en deux manches :

Le cyclo-cross à Bourges et les épreuves route + vitesse à Orléans ;
Cassie : termine 7^{ème}
Maxine : termine 7^{ème}
Emma : 12^{ème}
Tanguy : 16^{ème}
L'Indre et Loire fini 4^{ème}

Office Technical Construction

MAITRE D'ŒUVRE EN BATIMENT

La Roche Pichon - 37370 Saint Pateme Racan - TVA FR 03412073942
Tel / Fax : 02.47.29.21.57. - Email : betotc@live.fr

Plans - Conseils et suivis

Constructions Neuves - Extensions - Réhabilitations - Aménagements
DEMARCHES ADMINISTRATIVES

**PILOTAGE ET COORDINATION
TOUS TRAVAUX**

06.99.08.33.92

Et le championnat départemental à Tours où
Cassie : termine 1^{ère} poussine
Maxine : 3^{ème} pupille
Un grand merci à Laurent et à Cécile pour leur dévouement

Pour tout renseignement, merci de contacter :
Laurent ROSSIGNOL (entraîneur) :
13 rue de la Riandière 37360 NEUILLÉ-PONT-PIERRE
06.35.93.25.47. ou rossignol_laurent@orange.fr

Le Vélo Sport de Neuillé-Pont-Pierre

Le Club :

Le vélo Sport de Neuillé-Pont-Pierre est affilié à la Fédération Française de Cyclisme et comptabilise environ 60 licenciés. Les compétitions officient aussi bien sur route, sur piste ou cyclo-cross. L'école de vélo, animée par Laurent Rossignol, possède un effectif de 12 enfants dont 4 féminines et termine cette saison 2^{ème} club au championnat de Cyclo-cross. 4 minimes et 2 cadets complètent la section des jeunes.

A noter cette saison, le titre de :

- Champion Départemental sur route : Guillaume Cailleau en Minime
- Championne Départementale sur route : Cassie Aubry en Poussine
- Champion Départemental Cyclo-cross : Simon Millon
- Championne Départementale : Maxine Rossignol en Pupille
- Championne Départementale : Lucie Poussin en Benjamine



Les sorties du Club sur route reprendront le 04 janvier 2014.

Les manifestations 2014 :

- 5 Avril combiné, jeux + cyclo-cross en école de vélo à Neuillé-Pont-Pierre
- 17 mai course Minimes - Cadets - Pass'Cycliste "La Foire aux Fromages"
- 4 Octobre : Gentlemen

Renseignements : Stéphane FLEURIAU
(Président) : Tél : 06.33.01.18.37

Le Bureau 2014

Président : Stéphane FLEURIAU
1^{er} Vice-Président : Philippe POUSSIN
2^{ème} Vice-Président : Jean-Guy LESCOP
Trésorière : Cécile CAILLOU
Secrétaire : Serge GUICHARD



OUVERTURE début JANVIER 2014



REPARATION TOUTES MARQUES
FR AUTOMOBILES

FR AUTOMOBILES
21 avenue du Général de Gaulle
37360 NEUILLÉ PONT PIERRE

Redent AUTOMOBILES

L'EMCNN du Carré des Arts, soutenue par le Conseil Général d'Indre-et-Loire et les Communautés de Communes de Gâtine-Choisilles et Racan, conserve son dynamisme et a inscrit, à la rentrée de septembre 2013/2014, 137 élèves correspondant à 140 formations pour 102 familles adhérentes.

Ses actions pédagogiques et artistiques se déclinent par le biais de pratiques individuelles et de pratiques collectives, incluant la formation musicale.

L'évolution des mentalités et des technologies provoque une réflexion pédagogique au service de l'élève, sans pour autant oublier la musique. Pour y répondre, les formations proposées sont innovantes tant par le contenu que par la méthode. Nous avons institué, durant l'année précédente, des parcours de formation collant au plus près des souhaits des élèves tout en conservant les fondamentaux. Aujourd'hui, les cours de formation musicale (FM appliquée à l'instrument) regorgent de musicalité par l'intégration des instruments durant les cours de théorie musicale dès la 3ème année de formation mais aussi de MAO (musique assistée par ordinateur) pour les instrumentistes suivant un cursus orienté musiques actuelles. Cependant, la filière institutionnelle permet toujours de valider et d'orienter les élèves qui le souhaitent vers le Conservatoire (CRR).

Le cursus pédagogique de Formation Musicale :

- Eveil musical, dès 4 ans
- Le cycle I, dès 7 ans
 - FM, cursus de 5 années, validé par l'examen départemental de fin de cycle I, reconnu par le CRR.
 - FM appliquée à l'instrument, dès la 3ème année.
 - FM MAO, à partir de la 4ème année.
- Le cycle II
 - validé par un examen de fin de cycle II (en 4 ans).
 - ou, en parcours diversifié non soumis à évaluation de fin de cycle (selon le projet personnel de l'élève), (de 2 à 4 ans).

L'équipe pédagogique :

- Mathieu Nantou (DUMI), professeur d'éveil musical et FM Cycle I - 1', Chorale enfant ;
- Cécile Lem (DUMI), professeur de FM Cycle I - 1' et 2'année, Chorale enfant ;

- Delphine Couillebault (DE), professeur de FM Cycle I - 3', 4', Fin de Cycle I, Cycle II - 1' et 2' et Cycle II-Musicien amateur (Calligramme), Chorale enfant ;

Quant à la formation instrumentale, outre les cours individuels, elle trouve sa finalité par la pratique collective. Les cours d'instrument individuels sont dispensés par des professeurs ayant des parcours diversifiés et s'adaptant à chaque niveau d'enseignement.

Que la musique soit dite « classique » ou « actuelle », elle doit pouvoir emmener l'élève vers un bon niveau de pratique instrumentale en fonction du parcours choisi conjointement (famille/école de musique).

Les pratiques collectives :

- Chorale enfant, dès 7 ans.
- Chœur², pour les adultes, non lecteur de musique accepté, répertoire varié.
- Ensemble orchestral², cycle I, dès la 2' année de pratique instrumentale.
- Ceol², instruments de musique traditionnelle (accordéon diatonique, concertina, flûte, guitare, harpe celtique, violon), ouvert aux débutants et avertis de 7 à .. ans !
- Atelier Musiques Actuelles, niveau fin de cycle I.
- Atelier Musicien Amateur, cycle II – CALLIGRAMME.

Nos activités musicales sur le territoire pour l'année 2013/2014 :

Nos « Soirée autour... » dans différentes communes ; participation de CALLIGRAMME au Festival « Femmes en Campagne » le vendredi 07 mars, Salle Armand Moisant de Neuvy-le-Roi ; et ...

Si vous souhaitez avoir des renseignements sur l'école de musique :

Courriel : edm-npp@carredesarts.fr ou tél : 02 47 24 30 75, les mercredis, jeudis et vendredis après-midi de 14h00 à 19h00.

N'hésitez pas à nous contacter, nous ferons notre possible pour vous renseigner.

Catherine Demoussis-Boutard, Directrice



Randonnée Pédestre

La saison écoulée a été marquée par une stabilité des effectifs et des activités : 112 licenciés (86 du club plus 26 adhérents à d'autres clubs) ont participé aux 44 randonnées avec une moyenne de 54 randonneurs par sortie parcourant un total de 20255 km. Les sorties se font toujours en 4 groupes de niveaux permettant à chacun de faire un choix en fonction de la longueur du circuit et du rythme.

La randonnée de printemps ouverte à tous a permis à 88 marcheurs de parcourir les sentiers de Neuillé-Pont-Pierre un peu boueux mais sous un beau soleil. Cette année dans le cadre de la Foire aux Fromages, le club a organisé une randonnée le dimanche matin sur Neuillé.

Fin mai 8 marcheurs dont 6 de notre club portant le tee-shirt de notre section sont partis de St Paterne Racan pour rejoindre Le Mont St Michel parcourant ainsi 300 km en 13 jours. Bravo à eux.

Tout le long de l'année les membres du conseil d'administration ont amélioré quelques sentiers, effectué la pose de plots sur certains circuits, assuré la réfection d'un balisage. Le club de Neuillé a signé cette année une convention avec le comité départemental de randonnée pédestre d'Indre et Loire afin de revoir le balisage de certains parcours et chemin de liaison au nord ouest de notre département sous la direction du baliseur officiel adhérent à notre club.

Au cours de l'assemblée générale qui s'est tenue le 1^{er} octobre à la maison des associations rassemblant 79 adhérents, la présidente a rappelé que nos

randonnées sont sans ambition de performance sportive et ont essentiellement pour but de découvrir le milieu local, de le respecter et d'en observer l'évolution de même qu'elles permettent de développer des liens amicaux entre les randonneurs.

Lors de l'assemblée générale, il a été procédé au renouvellement du tiers sortant. Maryse GUENNEC, secrétaire et Simone DELAVIE trésorière, depuis la création du club il y a une quinzaine d'années présentaient leur démission. Elles étaient remerciées par la présidente et chaleureusement applaudies par l'ensemble des adhérents pour tout le travail effectué pendant ces années.

Le nouveau bureau se compose de la façon suivante :

Présidente : Michèle ORGEUR
Vice-président : Christian DESARTHE
Secrétaire : Mireille BOULAY
Secrétaire adjointe : Josette COUTY
Trésorier : Bernard NOSSEREAU
Trésorière adjointe : Colette CHASTELLIER
Membres du bureau : Michel ANDRÉ, Alice BIHOUEE, Raymond BOUVET, Michel COIRARD, Jake GODINEAU, Françoise GUILLET, Joseph GUEDEL, Guy LEBATTEUX, Alain THOMAS.

Si vous êtes intéressés par l'activité randonnée au sein d'un club affilié à la FFRP, venez nous rejoindre avec cependant deux conditions : prendre une licence (25 ou 27 € selon le type d'assurance) et fournir un certificat médical d'aptitude à la randonnée pédestre.



Fête de l'Amitié

Ce 19 janvier 2013 la fête de l'amitié sous l'égide de la Société des Laboureurs a encore connu un franc succès malgré les aléas climatiques (neige et verglas).

Si certains de nos compatriotes se sont découragés pour venir, ils ont eu tort car, Mr LAMBRON Jean-Louis, Mme JADEAU Sylvie, Mr BOUILLON Grégory et Mme MALO Stéphanie, avaient chaussé leurs bottes de sept lieux pour fêter les Rois et Reines.

Le 18 janvier 2014 prochain rendez-vous pour cette fête de l'amitié qui verra évoluer pas moins de 4 nouveaux couples pour vous préparer et vous animer cette nouvelle soirée sur un thème haut en couleurs, ce sont :

- Mr et Mme MOULINEUF Cédric et Vanessa
- Mr et Mme GRUEL Jérôme et Nadia
- Mr et Mme MOREAU Johann et Alexandra
- Mr et Mme BUREAU Bruno et Marie-Jo

Auxquels je vous demande de faire bon accueil lors de leurs invitations et de venir les encourager et les remercier le 18 janvier 2014.

Le Président - Jean SAVARD



Les aînés

Avec un calendrier toujours chargé, notre club fêta les Rois le 17 janvier et puis la chandeleur le 17 février après-midi, suivi d'un conseil d'administration pour préparer l'Assemblée Générale du 28 février : les membres proposent Mme CHASTELLIER en remplacement de Mr CAHIER qui ne souhaite pas sa réélection dans le tiers sortant qui compte également Mesdames GARNIER Christiane et MOUSSION Nicole ainsi que Mr CHEVREAU Daniël.

Lors de l'Assemblée Générale du 28 février, après lecture du PV de l'A.G. du 3 mars 2012, Mr SAVARD Président présente le rapport moral 2012 et retrace les activités et sorties faites lors de cette année 2012.

Mme GARNIER Christiane présente le compte rendu financier faisant ressortir la bonne santé du club malgré un avoir en caisse très faible.

Le renouvellement du tiers sortant des membres du Conseil d'Administration s'est fait à l'unanimité 34 votants et 34 exprimés.

Mesdames GARNIER Christiane et MOUSSION Nicole sont réélues, Mr CHEVEREAU Daniel est également réélu, Mme CHASTELLIER Colette est élue. Puis le Président évoqua le déroulement prévu pour 2013 : sorties du 5 juin, 3 septembre et 4 novembre, repas du club le 5 décembre et le Noël le 19 décembre.

Pour la sortie du 5 juin 2013 à St Gilles Croix de Vie, très grosse affluence (75 participants en 2 cars) la sortie du 3 septembre sur le canal de Briare fut une très belle journée avec de la chaleur (45 participants) le folklore à Malraux du 4 novembre affiche complet avec 50 participants.

Toutes ces activités et sorties nécessitent une vigilance de tous les instants, nos rangs se resserrent, mais les bonnes volontés se font rares pour renouveler les membres qui nous quittent et là, j'aurai une pensée toute particulière pour Madame Marcelle BOIVIN notre doyenne décédée cette année.

Venez nous rejoindre et vive les amis retraités !

Le Président - Jean SAVARD

Bibliothèque

COMMENT FONCTIONNE VOTRE BIBLIOTHEQUE

La Bibliothèque municipale de Neuillé ne peut exister que grâce à un certain nombre de bénévoles qui travaillent en équipe soudée et dans la bonne humeur!!! Leur rôle ne consiste pas seulement à accueillir les lecteurs lors des permanences mais il leur faut aussi :

- choisir les livres à acheter avec la subvention allouée par la Municipalité ;
- aller tous les 2 mois à la Bibliothèque départementale (avec qui nous travaillons en partenariat) faire un choix de livres que nous empruntons;
- couvrir et équiper tous les livres neufs ou qui nous sont donnés pour qu'ils restent propres et en bon état ;
- réaliser toutes les saisies informatiques ;
- gérer les finances et les formalités administratives ;
- recevoir les enfants qui viennent avec leur classe, raconter des histoires ;
- se réunir toutes les 8 semaines environ pour établir le calendrier des permanences ;

Et bien d'autres activités!!!

Comme vous voyez, on ne s'ennuie pas, l'ambiance est bonne et vous pouvez venir sans crainte nous voir, choisir des livres (romans, policiers, documentaires pour adultes et enfants ,sans oublier les BD)

La Bibliothèque est ouverte :

Le MERCREDI de 14 h à 17 h
Le VENDREDI de 16h30 à 19 h

Le prix de l'abonnement annuel est minime

- 2€ pour un jeune jusqu'à 16 ans
- 8€ pour un adulte
- 12€ pour une adhésion familiale (quel que soit le nombre de lecteurs dans la famille)

Cette adhésion permet d'emporter jusqu'à 3 livres par personne pour une durée de 3 semaines, éventuellement renouvelable.

La Bibliothèque est située 11 place du Mail.
Tél : 02 47 24 38 51 (heures d'ouverture)

Composition du bureau

Présidente : Annie Gillet

Vice-Présidente : Colette Duveau

Trésorière : Christine Fériau

Trésorière-adjointe : Jacqueline Chevalier

Secrétaire : Simone Delavie

Secrétaire adjointe : Christiane Boulay aidée de Suzanne Descloux



Jumelage

Le Comité est une association loi 1901, créée en 1999 et dont le siège est au Chêne Baudet, à Saint-Antoine du Rocher. C'est une des rares associations communautaires.

L'objet du Comité de Jumelage est de développer les échanges avec d'autres communes de différents pays de l'Union Européenne, de manière à faire connaissance avec les peuples amis, découvrir leurs habitudes de vie, leur culture, leur économie, comparer leurs préoccupations avec les nôtres, développer l'amitié et contribuer, modestement à l'entente entre les peuples.

Notre association est jumelée avec les communes ou regroupement de communes suivantes :

- Riechheimer Berg en Allemagne (land de Thuringe près de Erfurt Weimar)
- Bonito en Italie (région de la Campanie près de Naples)
- Kramsk en Pologne (région de Voïvodie de Grande Pologne, entre Poznan et Varsovie)

Près de cent personnes participent régulièrement à nos activités. Pour profiter de celles-ci, il suffit d'adhérer à l'association (cotisation annuelle : 10 euros par adulte).

Le Comité est géré par un conseil d'administration et un bureau ; les membres sont élus (ou réélus) au cours de l'assemblée générale annuelle.

La dernière Assemblée Générale en janvier 2013 a élu le bureau suivant :

- Président : Laurent BRAULT
- Vice-Président : Jacques GABORIAU
- Trésorier : Gilbert MAGNAN
- Secrétaire : Marius MOUZAY
- Vice-Secrétaire : Chantal CHEVET

L'activité principale de l'année 2013 a été l'organi-

sation et la réception de notre partenaire allemand du Riechheimer Berg du 9 au 12 mai avec un important travail de sensibilisation en amont en direction des jeunes de la communauté.

Une cinquantaine de personnes étaient reçues dans les familles d'accueil, dont plus d'une quinzaine de jeunes allemands d'une même classe apprenant le français et accompagnés de leur professeur. Pour ces derniers ce voyage fut l'aboutissement de leur année scolaire, l'occasion de découvrir une maison un peu différente, des modes alimentaires "à la française" et des habitudes de vie particulières. Tout le charme de la découverte de l'autre et de la pratique de la langue... souvent un peu difficile à mettre en œuvre ; ce ne sont plus les cours du collège ! La quinzaine de jeunes français qui les ont accueillis s'en sont également rendus compte... Mais comme leurs aînés ils ont su trouver la parade à travers les activités proposées où les yeux, les mains, les interprètes ont fait le reste !

Un programme dense avait été concocté autour de plusieurs thèmes :

- Les transports urbains avec le tramway et interurbains avec la ligne LGV
- Les moulins de la vallée de l'Indre et la capitale de l'osier (Vilaine les rochers)
- La visite du centre historique de Tours pour les jeunes allemands et français
- La notion de citoyenneté européenne

Programme chargé mais intéressant de l'avis de tous, comme en témoignent les quelques photos ci-dessous avec en point d'orgue, à l'espace des Quatre Vents, la plantation d'un rosier symbolisant l'amitié de nos deux communautés et l'inauguration d'une stèle commémorant le 50ème anniversaire du traité de l'Élysée, les 15 ans du jumelage et la journée de l'Europe (le 9 mai dans tous les pays de la CE) ! Un moment fort que nos élus (régionaux, départementaux et locaux, français et allemands) ont su transcender devant tous les participants. La

soirée festive, également aux Quatre Vents, a été très appréciée pour son ambiance "magique" et son repas, un "gigot bitume", préparé par l'association du même nom de Pernay !

Et n'oubliez pas de visiter périodiquement le nouveau site Internet de la Communauté de Communes où petit à petit des informations sur notre association sont présentées.

www.gatine-choisilles.fr/comite-de-jumelage

**Pour toute information ou renseignement
écrivez-nous :**
com2jum-gat-chois@laposte.net



Pompiers

Une année supplémentaire vient de s'écouler et nous voici en route pour 2014.

J'achève une année complète en tant que Chef de Centre et je suis très heureux de voir que les personnels du Centre de Secours sont très attachés à leurs missions et continuent d'agir au service des autres.

Je tiens à remercier tout particulièrement mes deux adjoints, l'Adjudant Chef Olivier BOULAY et le Sergent Chef Nicolas RIVET, sans qui la gestion du Centre ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui.

L'engagement permanent de chacun de ces hommes et de ces femmes qui m'entourent est important pour promouvoir le métier de sapeur pompier volontaire. Ils n'hésitent pas à donner de leur temps personnel pour venir en aide aux victimes.

J'insiste encore une fois sur le fait que les patrons y sont pour beaucoup. En effet sachant qu'il faut libérer le pompier pendant les heures de travail pour qu'il puisse partir et intervenir, les disponibilités seraient moins nombreuses sans leur compréhension.

Nous sommes actuellement 30 hommes et 5 femmes, tous volontaires. La section des JSP, tous motivés s'intègrent totalement au centre de secours de NEUILLE-PONT-PIERRE.

Au niveau des moyens, cette année le centre a fait l'acquisition d'une nouvelle VLTT (véhicule léger tout terrain), qui renouvelle le parc automobile déjà conséquent et opérationnel.

En ce qui concerne le recrutement, Maxime RIOTTE, Valentin MEVIS, Alexandre CADOR et Kévin MARGELIN nous ont rejoints. L'année 2014, deux JSP vont intégrer les rangs, Alan BRISSET et Rémi ROULIN.

Le centre de secours fonctionne de la même façon que l'année dernière et j'invite d'ailleurs tous ceux d'entre vous à venir nous rendre visite. Chaque personnel sera ravi de vous faire découvrir le monde des sapeurs pompiers et de vous faire partager quelques instants de notre quotidien. N'hésitez pas à franchir les portes du centre.

N'oublions pas nos anciens sapeurs pompiers volontaires qui profitent de leur retraite bien méritée.

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année à tous et nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2014.

*Le Chef de Centre
Lieutenant Denis PICHON*



BRAVO !

BRAVO Illuminations

J. Luc HOUDAYER
Fabrice GEORGET
Christophe GARAT
Martin LAUNEAU
Dominique BURON
Anthony BOUNIOU
M Hélène PEBRE
Angélique FOURMONT
Jeanine AVRIL
Michel TOUZARD
Thierry FLEURY

BRAVO Fleurissement

Georges ALBERT
Raymonde VIDIS
Michel MERLE
Raymond BOUVET
Jacky MERLE
Gisèle COUSIN
Maurice ROUSSEAU
J. Robert PASQUIER
Gérard LEDOUX
Jacques DESCLOUX
Paul CHEVALLIER

**BRAVO pour les couronnes de l'Avent, aux
résidents de la Marpa avec les élèves
Ste J. D'Arc**



GR Bueil

Les GRBueil à la conquête de l'Ouest

La vie insulaire plaît décidément aux GRBueil.

L'île d'Ouessant et la Corse ont recueilli un vif succès l'été passé.

En effet, les camps de vacances d'été ont de nouveau atteint leurs objectifs avec un taux de fréquentation de 120% sur les prévisions en notant une augmentation de plus de 10% d'usagers par rapport à l'exercice passé. Les membres de l'association s'en réjouissent d'autant que plus des 2/3 des vacanciers sont domiciliés sur le canton de Neuvy le Roi ou ceux de ses proches voisins. Quatre-vingt dix enfants et adolescents ont donc savouré les joies des activités de pleine nature : camping, randonnée, escalade, kayak de mer...

Les directrices nouvellement recrutées ont remarquablement mobilisé leurs équipes pour faire de ces semaines d'inoubliables souvenirs.

Les messages élogieux des familles sont très encourageants même si le conseil d'administration déplore que peu d'entre elles s'investissent dans l'organisation.

Ce succès est également partagé par les adultes qui partent toujours plus nombreux chaque printemps. Après la

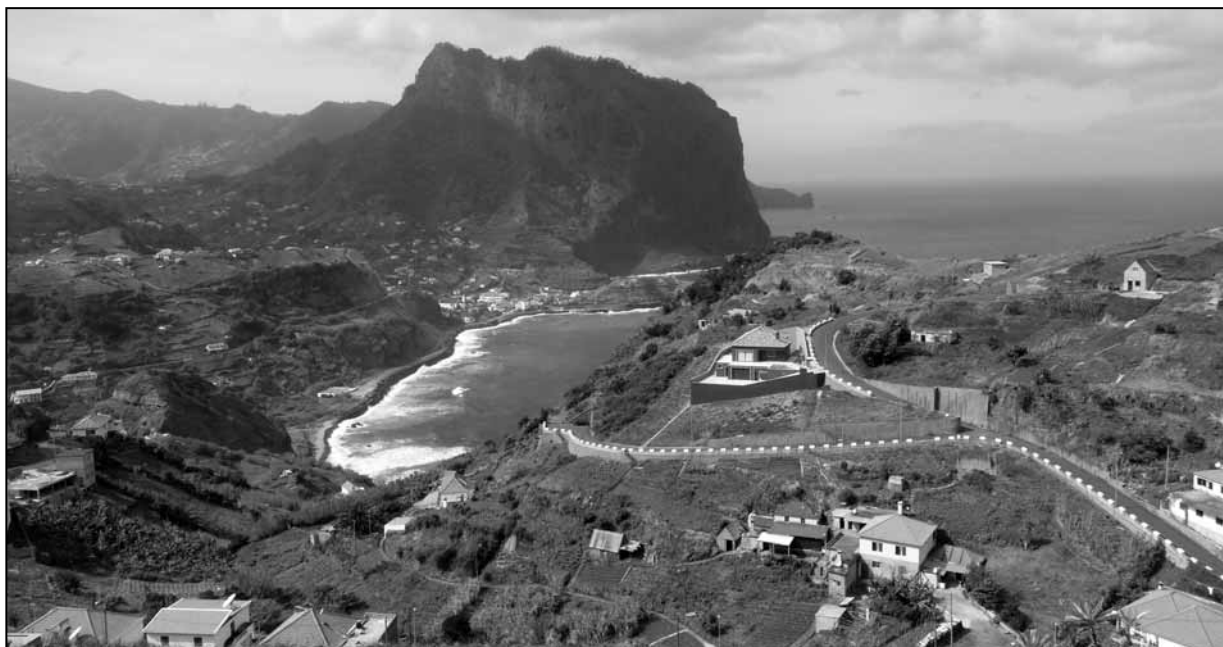
cinquième édition de treks vers le Maroc, la prochaine saison se tournera plus loin à l'ouest en proposant deux séjours de randonnée à Madère. Jardins luxuriants, levadas et ambiance « Fado » accompagneront les randonneurs qui parcourront des itinéraires aussi remarquables que vertigineux.

Les séjours peuvent être réglés sous forme de chèques vacances, de bons de vacances et autres règlements comités d'entreprise...

Au programme du printemps 2013, deux randonnées adultes du 21 au 28 avril puis du 30 avril au 9 mai (nombre de places limité): treks sur l'île de Madère

Les séjours d'été sont déjà à l'étude (inscriptions à partir du 15 mars dans la limite des places disponibles).

**Pour tout contact ou renseignement : 02-47-24-49-60
ou grbueil@laposte.net**



Banque Alimentaire

Neuillé-Pont-Pierre Solidarité

Monsieur DELAHOUSSE nouvel habitant de Neuillé-Pont-Pierre, a décidé de s'investir en reprenant une association pour apporter une aide aux personnes en difficulté dans la période actuelle, grâce aux produits donnés par la Banque Alimentaire départementale.

Ce bénévole œuvre sur notre commune pour collecter des denrées qui seront redistribuées ensuite aux plus démunis.

Il recherche activement d'autres bénévoles pour venir le rejoindre dans cette démarche de cœur !

N'hésitez pas à prendre contact avec Monsieur Bruno Delahousse au 06 28 30 72 61



Pour information la collecte des 29 et 30 novembre 2013 a apportée 630 kgs de denrées

Ecole Maternelle J. Prévert

L'équipe pédagogique se compose ainsi:

Grande section : Mme Nouvellon, directrice, assistée de Mme Warne et de Mme Aurélie Boucher

Moyenne section : Mme Venot, assistée de Mlle Delhommeau

Petite section : Mme Gombert, assistée de Mme Garrido

En 2012- 2013, l'école maternelle Jacques Prévert a poursuivi ses actions d'ouverture sur le monde :

- participation à Ecole et Cinéma, avec la projection, à la salle des fêtes par Ciné-Off, de films variés : courts-métrages burlesques, dessins animés chinois, Le chien jaune de Montgolie
- visite du Musée des Instruments de Musique du Monde à Montoire
- spectacle vivant, le Son des Choses, présenté par L'Arbre à Sons, à l'école, dans notre salle de

motricité maintenant équipée de rideaux occultants. Les artistes nous ont présenté des instruments de musique réalisés avec du matériel de récupération.

- spectacle d'art vivant des élèves du collège, offert par le Comité des Fêtes
- 2 concerts à l'Opéra de Tours
- des visites régulières à la Bibliothèque Municipale, où les enfants empruntent des livres, en liaison avec un travail pédagogique à la maison et à l'école.
- participation aux cross scolaires à Pernay et au parc du Collège à Neuillé-Pont-Pierre, ainsi qu'aux Usépiades Maternelles à Fondettes.
- spectacle de fin d'année scolaire en juin, à la salle des fêtes, en liaison avec notre thème de l'année, En avant la Musique !

De nouvelles actions sont prévues tout au long de l'année, dans la continuité de nos objectifs pédagogiques.

Ecole Primaire J. Prévert

L'équipe enseignante, inchangée par rapport aux années passées, accueille 119 élèves :

- classe de M. Bouguet : 22 CP
- classe de Mme Dupont-Pichon : 17 CE1
- classe de Mme Brillet : 21 CE2
- classe de Mme Foucher (Mme Roux le jeudi) : 28 CM2
- classe de M. Descloux (Mme Baraquet le jeudi et le vendredi) : 19 CM2
- classe de M. Lariven : 12 élèves de CLIS (Classe d'Inclusion Scolaire).

Outre les apprentissages au quotidien, les élèves ont à nouveau participé l'an passé à de nombreuses sorties éducatives et sportives, à des activités pédagogiques ludiques sous forme de défis en lien bien évidemment avec les programmes de l'Education Nationale.

La classe découverte a permis aux 46 élèves de CM1 – CM2 de découvrir quelques trésors historiques de la Dordogne, la spéléologie mais également la vie en collectivité loin de leur famille pendant 5 jours.

Les mauvaises conditions météo du printemps ont néanmoins perturbé plusieurs activités (apprentissage de la natation, sorties à pied, à vélo, ...) jusqu'à la fête d'école fin juin !



De nouveaux projets sportifs, éducatifs et culturels sont bien sûr programmés pour la présente année scolaire. Les principaux temps forts seront certainement la semaine astronomie en mars et la réalisation d'une fresque sur un mur de la cour de récréation. Par ailleurs, chaque élève participera à une sortie – visite sur la journée : Chambord pour les uns, le Rivau (Chinon), Vouillon (calligraphie) ou Paris pour les autres.

Equipement :

La Municipalité a décidé d'installer deux nouveaux tableaux numériques interactifs durant les dernières grandes vacances, quatre classes en sont désormais équipées. Enseignants et élèves sont très satisfaits de ce nouvel outil d'apprentissage.

A la demande de l'équipe enseignante, la Commune a matérialisé une piste cycliste sur le plateau sportif permettant ainsi aux élèves de s'initier au code de la route et à la sécurité routière. De même, un échiquier géant a été tracé sous un préau.

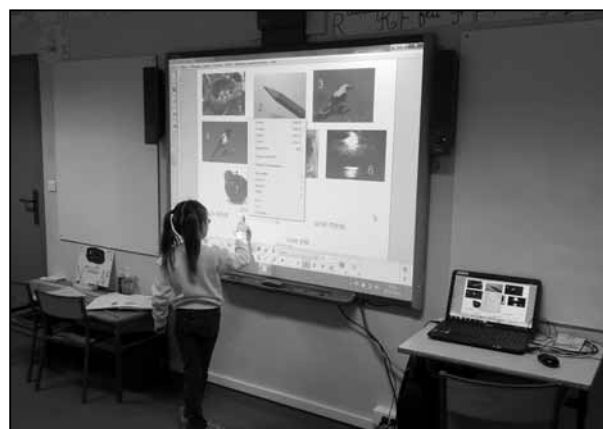
A l'aube d'une nouvelle organisation de la semaine de classe pour laquelle travaillent élus, enseignants, parents délégués et représentants associatifs dans un esprit véritablement constructif, on peut affirmer que l'école J. Prévert fonctionne dans des conditions très favorables : une équipe enseignante stable, complémentaire et soudée, une association de parents d'élèves très dynamique permettant la mise en place de nombreuses activités extra-scolaires, une association





cantine-garderie efficace et dévouée et une municipalité à l'écoute des enseignants (aide financière pour la classe de découverte, fonctionnement, équipement...).

Cependant, d'année en année, la courbe des effectifs a tendance à s'infléchir : déménagements, les départs au collège ne sont pas comblés par les arrivées au CP. Il va devenir impératif que cette tendance s'inverse si l'on veut maintenir l'organisation actuelle de l'école qui semble donner toute satisfaction.



Malgré ces dernières considérations quelque peu pessimistes, je formule le vœu que notre Ecole continue à remplir pleinement et sereinement les missions qui lui sont confiées.

BONNE ANNÉE À TOUS

Didier Descloux

Cantine Garderie

Président : JL LAMBRON

02 47 24 56 33 - 06 81 53 15 70

jeanlouis.lambron@free.fr

Président : Sandrine EPRON

02 47 24 13 32 - 06 09 15 42 93

sandrine.epron@yahoo.fr

Vice-Président : Jérôme CHAPUT

02 36 43 01 80 - 06 82 12 10 14

jeromechap@msn.com

Vice-Président : Frédéric LOMBARDO

02 47 29 24 97 - 06 67 49 41 91

lombardofred37@hotmail.fr

Trésorière : Sandrine CHABOCHE

02 47 29 54 03 - 06 70 06 86 46

pothier.sandrine@wanadoo.fr

Trésorière adjointe : Annette CHAMBRIER

02 34 74 37 62 - 06 74 16 80 70

annette.chambrier@neuf.fr

Trésorière Adjointe : Valérie PRIMAULT

02 47 86 07 22 - 06 58 51 46 52

valouprimault@hotmail.fr

Trésorière adjointe : Jacqueline RABOT

02 47 24 34 94 - 06 87 21 69 35

Association : 02 47 24 56 33

assojevert@gmail.com

Ecole Ste Jeanne d'Arc

VIVE l'Ecole Sainte Jeanne d'Arc... 2012-2013 !

« Une école de la vie, une école pour la vie... »

Le lundi 3 septembre 2012, Madame M-France Galloux, chef d'établissement, était heureuse d'accueillir avec toute l'équipe éducative de l'école Sainte Jeanne d'Arc,

Soit 6 professeures :

- Véronique Leclercq en CM1/CM2 à $\frac{3}{4}$ temps et Noëlle Trahard à $\frac{1}{4}$ temps
- Caroline Naturel en CE1/CE2
- Amandine Jubert en GS/CP
- Noëlle Trahard en maternelle (TPS, PS, MS), le mardi sur la décharge de M-France Galloux, chef d'établissement
- Christelle Baraton, maître E, au SAED (Service d'Aide aux Enfants du Diocèse)

Soit 3 ASEM (Aide au Service en Ecole Maternelle) :

- Elodie Wartel (jusqu'en mars 2013)
- M-Rose Meunier
- Jessica Machado (début mars 2013)

Attendaient les 72 élèves, âgés de 2 ans à 11 ans ; de petits effectifs par classe permettant un bon suivi de chacun. Chaque élève avec leurs parents ont choisi un cartable qui lui correspond. Qu'il soit sac à dos, à roulette, en bandoulière ou traditionnel, il est amené à vivre tout au long de cette année de belles choses où bonne humeur, travail, rigueur seront de mise.

Ils rencontreront :

- le prêtre référent, Simon Lévêque,
 - Cécile Lem, intervenante en musique,
 - Mesdames Simone Delavie et Annie Gillet pour la bibliothèque municipale,
 - Mesdames Suzanne Dupuy et Anne-Marie Subileau pour l'animation des chants,
- Sans oublier,

les deux associations qui viennent en soutien au chef d'établissement:

- l'A.P.E.L (Association des parents d'élèves de l'Enseignement Libre) avec
- Stéphanie SIMON (présidente)
- Anne-Laure Fisseau (vice-présidente)
- Céline Catroux (secrétaire)

- Sophie Raguin (secrétaire adjointe)
- Thuy Dhan (trésorière)
- Bruno Croizon (trésorier adjoint)

l'OGEC (Organisme de Gestion des Ecole Catholique) :

- Benoit Fisseau (président)
- Christophe Baudouin (vice-président)
- Fabienne Flabeau (secrétaire)
- Sandrine Laurent (secrétaire adjointe)
- Jacky Rougeron (trésorier)
- Eugénie Pérrigouard (trésorière adjointe)

La garderie est assurée sur place le matin dès 7h30 et le soir jusqu'à 18h. La restauration est faite et livrée par Restoria, restaurateur-traiteur d'Angers (49).

LES PETITS ET GRANDS MOMENTS FAITS AU COURS DE CETTE ANNEE 2012/2013:

- Classe de découverte d'une semaine, en Auvergne à la Bourboule en septembre pour les CE/CM.
- Bibliothèque municipale tous les mois.
- Soirée d'Automne, dîner-spectacle, le samedi 20 octobre 2012.

Thème : « Noir et Blanc »

- Activités physiques et sportives tous les jeudis matin au dojo municipal et au terrain de foot aux beaux jours.

Participation à la Cérémonie commémorative du 11 novembre 1918.

2 séries d'Ateliers du CP au CM2; cuisine, bricolage, jeux de société...avec le soutien des parents.

Journée des communautés éducatives le vendredi 3 décembre à la basilique St Martin de Tours à la découverte de l'édifice et du saint homme.

Musée des Beaux-Arts de la GS au CM2.

Cycle piscine à Saint Cyr sur Loire pour les GS/CP/CE.

Célébration à l'église de Neuillé-Pont-Pierre et Arbre de Noël le vendredi 14 décembre avec la présentation du travail musical, clôturée par un pot de l'amitié offert par l'Apel.

Participation au spectacle de Noël offert par le comité des fêtes.

Action auprès des Restos du Cœur, pour offrir des jeux et des jouets aux plus démunis.

Fabrication de couronne de l'Avent avec les personnes âgées de la MARPA.

Participation au concours des couronnes de l'Avent, organisé par la mairie. L'école a obtenu un prix qui a été remis lors des vœux du maire en janvier.

Galette des rois offerte par l'association des parents (A.P.E.L)

« Semaine du lecteur en Herbe », exposition et vente de livres littérature jeunesse.

Toute l'école s'est rendue au cirque Pinder, installé à Tours.

Participation du primaire au concours des kangourous des maths.

Participation au carnaval organisé par le comité des fêtes.

Portes ouvertes le vendredi 15 au soir et le samedi 16 mars, toute la journée en présence des élèves.

Célébration à l'église pour fêter Pâques.

Participation à la Cérémonie commémorative du 8 mai 1945.

Portes Ouvertes le matin du samedi 25 mai 2013.

Prise en main du jardin pédagogique, dans le terrain à côté de l'école avec l'intervention d'animateurs de la Ferme du Roucheux; plantation de légumes dans les palox installés, dégustation-devinettes autour des légumes et semis individuels pour observer le cycle d'une graine de pois chiche.

Cycle piscine à Saint Patern Racan pour les CM.

Photos scolaires faites par Alain Fouquet.

Vente de pains au chocolat organisé par l'A.P.E.L, tous les vendredis soirs. Une partie des bénéfices est reversé à l'association ELEA (Ensemble pour Les Espoirs d'un Ange) pour venir en aide à l'achat de matériel pour des

enfants handicapés. Une collecte de bouchons est également prévue à cette cause.

Permis- piéton pour les CE et permis-vélo pour les CM validés par les gendarmes venus à l'école.

Rencontre dans chaque classe avec Simon Lévêque, le prêtre référent.

Célébration à l'église et Soirée de fin d'année avec présentation du travail musical clôturée par un pique-nique-barbecue dans l'école.

Voyage scolaire pour tous les enfants dès 3 ans à Montreuil en Touraine à la ferme pédagogique du Roucheux.

Notre site internet s'enrichit au fur et à mesure des mois pour relater ce qui se vit dans chaque classe et au sein des 2 associations :

www.ecole-neuillepontpierre-stejeannedarc.fr

Les parents et amis s'inscrivent aux news letters pour savoir rapidement les actualités de l'école entre autre les menus de la cantine.

*Les professeurs et les élèves, petits et grands, sont toujours heureux d'utiliser au quotidien l'Ecole Numérique Rurale (ENR), acquise il y a trois ans avec le Tableau Numérique Interactif (TNI) et les douze ordinateurs mis en réseau dans la salle informatique.

QUE DE BEAUX MOMENTS DE RENCONTRES, DE PARTAGE ET DE DECOUVERTES !

Si vous voulez découvrir l'établissement et par la suite inscrire votre enfant (dès 2 ans), prenez rendez-vous avec le chef d'établissement, M-France Galloux
Soit au 02/47/24/30/40 (répondeur) soit par mail :
ecole.ste-jeannedarc@wanadoo.fr

Inscription toute l'année en fonction des places disponibles.



Le syndicat intercommunal du collège du parc (SICP) de Neuillé-Pont-Pierre, regroupe huit communes du canton : Neuillé-Pont-Pierre, Sonzay, Rouziers, Cérelles, Semblançay, Pernay, Saint Antoine du Rocher, Charentilly. Il a été créé en 1989.

Chaque commune délègue deux conseillers municipaux pour assurer la gestion du syndicat, soit 16 membres. Le comité syndical ainsi constitué, se réunit au moins 4 fois par an pour établir et adopter le budget annuel et pour suivre les activités et les comptes.

Son but est d'assurer les transports scolaires et la restauration scolaire.

- Les transports scolaires : nous assurons le transport vers le collège de Neuillé, vers le collège de Luynes (pour la commune de Pernay), vers le lycée Beauregard de Château Renault, vers le collège de Château-la-Vallière et vers l'école primaire de Semblançay.

Cette année les effectifs transportés sont de 578 élèves avec 12 cars. A noter : 460 enfants vont au collège de Neuillé et 71 rejoignent le collège de Luynes. Un règlement des transports scolaires a été élaboré par le Conseil Général et est applicable à tous les utilisateurs du département. Tous les parents intéressés ont en reçu un exemplaire et l'ont signé. La sécurité des enfants est notre souci majeur et cela passe aussi et surtout par la discipline et le respect des consignes. Fin 2012, une opération de formation à destination des élèves de sixième a été dispensée par le collège et une association départementale spécialisée. Le syndicat a mis à disposition son matériel et son personnel pour la réussite de cette journée. Lorsque les transports sont susceptibles d'être modifiés par les intempéries, les parents peuvent être prévenus directement et très rapidement par SMS ; Pour recevoir ces messages les parents doivent s'inscrire sur le site du conseil général :

<http://cg37.fr/competences/colleges/le-transport-scolaire/>

Les tournées de ramassage scolaire sont publiées sur le site internet du syndicat (circuits et horaires)

- Restauration au collège de Neuillé-Pont-Pierre. Le syndicat prépare et sert les repas au collège de Neuillé. 543 élèves sont inscrits à la demi-pension. Il faut ajouter les repas du personnel et des professeurs ce qui porte à 570 le nombre de convives journaliers. Pour l'année scolaire 2012-2013, 65 000 repas ont été préparés et avec une augmentation probable de l'ordre de 10%, pour l'année scolaire en cours, nous devrions dépasser 70 000.

Le problème est que les cuisines et le matériel sont prévus pour 400 repas par jour, et la salle de restaurant n'offre que 180 places assises. Il faut donc, là aussi, beaucoup de discipline et une organisation « serrée » pour satisfaire tous les enfants dans le temps imparti durant la pose méridienne. La cuisine est entièrement préparée sur place. Des animations régulières sont prévues : repas de la semaine du goût (mi-octobre), repas à thèmes à la demande et en collaboration avec certains professeurs, repas de Noël, repas « terroirs »

Six salariés sont employés par le syndicat à temps complet ou partiel. Un emploi d'avenir est en place depuis novembre. Dans ce cadre, une jeune personne a accepté un contrat à durée déterminée de trois ans.

Compte tenu de l'évolution croissante des effectifs, de l'exiguïté des locaux, des travaux qui vont débiter, nous comptons beaucoup sur l'aide des parents pour rappeler à leurs enfants, les consignes de sécurité, dans et autour des cars scolaires, pour une discipline à l'entrée du restaurant. La période qui nous sépare de la mise à disposition des nouveaux locaux sera difficile à gérer. La synergie entre l'action des parents, le contrôle par les chauffeurs, par le personnel d'encadrement du collège et du syndicat, contribuera au bon déroulement des opérations de transport et de restauration pour le bien de nos enfants.

Le conseil d'administration du SICP

Crèche

Le 1er décembre, début de l'Avent, la crèche de Noël est installée dans l'église de Neuillé-Pont-Pierre. Montée par les enfants de l'école Sainte Jeanne d'Arc, elle a été décorée d'étoiles par les enfants du catéchisme.

Pour mémoire, tous les dimanches de l'année, excepté en période estivale, la messe est dite dans cette même église à 10h30, pour l'ensemble de la Paroisse Notre Dame de la Clarté-Dieu, composée de 18 clochers. Ceux-ci correspondent aux communes des cantons de Racan, de Gatine et Choisilles, moins Pernay et St-Roch.



Danse de Salon

La section Danse de Salon a vu au fil de ses 11 ans d'existence, son nombre d'adhérents progresser et se maintenir.

Ceci montre l'intérêt pour ce style de danse où jeunes et moins jeunes peuvent se rencontrer et partager un bon moment près de chez soi.

Pour la saison 2012-2013 une bonne vingtaine se sont lancées ou réengagées dans l'aventure, soit 3 niveaux, des débutants aux confirmés.

Les cours ont toujours lieu le mardi soir au Centre Culturel dès 18H45 sauf durant les vacances scolaires, de mi-septembre à fin juin. Ils sont dispensés par Nadia MAYER, professeure diplômée avec plus de 25 ans d'expérience.

Si vous avez envie d'apprendre à danser, seul ou en couple le rock, le cha-cha-cha, le paso-doble, le tango, la valse...

Soit vous prenez contact avec M-France GALLOUX, la présidente au 02.47.24.38.70 (après 18h) ou au 06.80.59.33.33.

Soit vous venez essayer gratuitement pendant 2 cours en vous présentant le mardi soir à 20h30.

**Pas de tenue particulière exigée !
Munissez-vous de chaussures de ville
pour commencer !**

C.A.U.E. Touraine

Le C.A.U.E. Touraine, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Indre et Loire, créé à l'initiative du Conseil Général dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977, a débuté ses fonctions le 1er octobre 2010 et a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale. Il conseille les élus et les particuliers, sensibilise les professionnels et les publics scolaires.

Conseils pour les particuliers

Le C.A.U.E. Touraine conseille gratuitement les particuliers dans leurs projets de construction. Vous souhaitez construire, aménager, acheter un terrain, une maison, réaliser une extension, réhabiliter un

bâtiment, édifier une clôture ; avant de vous engager, avant les premiers croquis, profitez des conseils d'un professionnel. Les conseillers du C.A.U.E. vous informent, vous conseillent, vous orientent dans votre projet. Des professionnels, architectes, urbanistes, vous reçoivent gratuitement les mercredis et vendredis sur rendez-vous, à Tours. Le C.A.U.E. ne réalise pas de plans.

**C.A.U.E. Touraine - 45 rue Bernard Palissy
37000 TOURS. Tél : 02.47.31.13.40.**

Mél : caue37@caue37.fr

Visitez notre site internet : www.caue37.fr

EAU POTABLE

Eau potable et assainissement collectif :

Changement de prestataire

Les contrats d'eau potable et d'assainissement collectif arrivant à échéance le 31 décembre, une nouvelle consultation a été lancée.

Après une phase de négociation avec les différents candidats, nous avons décidé de confier les services d'eau et d'assainissement à la société SAUR. Leur offre étant jugée la mieux disante.

Leur volonté, partagée par notre commune, est de vous apporter le meilleur service à un coût maîtrisé.

A compter du 1er janvier 2014, SAUR sera désormais votre interlocuteur au quotidien pour la desserte en eau potable et le traitement de l'assainissement collectif.

Ce changement d'exploitant n'a aucune conséquence sur la continuité de la distribution d'eau



potable et l'assainissement de vos rejets. Vous n'avez aucune démarche particulière à entreprendre.

Pour toute demande, vous pourrez contacter notre nouveau prestataire :

En leur écrivant

SAUR

Centre Perche - Pays de Loire

TSA 51209

49412 SAUMUR Cedex

En les appelant (coût d'un appel local)

Service clientèle (de 8h00 à 19h00)

Tél : 02 44 71 05 50

Dépannage, urgences (24h/24)

Tél : 02 44 71 05 58

Coderpa 37

Qui sommes-nous ? : Une instance consultative, placée auprès de la Présidence du Conseil Général d'Indre et Loire

Son Rôle ? Il participe à l'action départementale concernant les retraités et les personnes âgées en lien avec la **Prévention**, le **Soutien** aux personnes âgées dans l'accompagnement de la perte d'autonomie, la **Coordination** gérontologique, la **Qualité** des prises en charge des services et des établissements.

Il est impliqué dans l'élaboration et l'application départementale des dispositifs mis en place les concernant.

Le **CODERPA** est un lieu de dialogue, d'information, de réflexion et de proposition. Vous cherchez des solutions à vos problèmes de maintien à domicile, ou d'entrée en établissement ? Vous êtes confrontés à la perte d'autonomie d'un proche ?

**Contactez nous, 38 rue Edouard Vaillant BP
4525 - 37041 TOURS Cedex 1
Tél. : 02 47 31 45 45 poste 64263
Courriel : coderpa@cg37.fr**

R.E.S.

Relais Emploi Solidarité fait partie des 15 associations intermédiaires du département. Structure d'insertion professionnelle, elle œuvre sur les 3 cantons de Neullé-Pont-Pierre, Neuvy le Roi et Château-la-Vallière.

RES reçoit également sur rendez-vous au Territoire de Vie Sociale de Neullé-Pont-Pierre chaque troisième jeudi du mois. Des permanences sont assurées régulièrement au Point Accueil Emploi de Château-la-Vallière.

Dans le difficile contexte économique actuel, personne ne peut négliger l'action d'insertion professionnelle. Chaque commune est un relais précieux pour notre activité en informant chaque fois que possible leurs demandeurs d'emploi et les utilisateurs potentiels (particuliers, artisans, entreprises, associations, etc) et, aussi en faisant appel à nos salariés disponibles pour les remplacements communaux.

Des actions ciblées **Formations en 2012**

- «Techniques et gestes professionnels appropriés au repassage et à l'entretien d'une habitation» avec 7 salariées.
- «PSC1» au centre de Secours de Neullé Pt Pierre avec 10 salariés.
- «CACES 3, 5, 8» par l'IFCA de Tours Nord avec un salarié.
- «Concours ATSEM» par le CNED avec une salariée.
- «Espaces verts et entretien du matériel» au CFPPA de Fondettes avec 4 salariés.

Buffet

Le 16 février 2013 à Neullé-Pont-Pierre, une cinquantaine de personnes a partagé notre buffet annuel. Ambiance amicale et bonne humeur assurée : un succès.

Des résultats

Sur les 3 trimestres 2013, 174 personnes ont été missionnées soit 35 050 heures réalisées. Au total depuis janvier 2013, RES compte 34 insertions professionnelles. A suivre

Mission Locale – Partenaire de R.E.S

Pour les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, David FOSTIER représente la Mission Locale de Touraine visant :

- L'orientation professionnelle
- La formation professionnelle
- Les recherches d'emploi
- Les besoins en termes de logement, santé, mobilité, situation financière,...

Il reçoit sur rendez-vous à l'association RES, au Point Accueil de Château-la-Vallière ou à l'antenne de la Mission Locale Tours Nord. 02.47.29.31.20 ou 06.62.48.70.19

Rappelons la bonne coopération des collectivités locales qui ont à cœur de faciliter l'insertion professionnelle sur le territoire.

Une réponse simple près de chez vous
1bis rue de la Besnardière 37370 St-Paterne-Racan
Mail : solidarite.relaisemp@free.fr
Sylvie PERROTIN – Sandie GAUDIN
Christine MICHEL – Violaine ASSET
02 47 29 37 12 ou 06 44 10 03 50

ASSAD - HAD en Touraine

L'ASSAD-HAD en Touraine, véritable acteur social et économique de l'aide, des soins et de l'hospitalisation à domicile et services à la personne, présente des solutions pratiques et efficaces pour améliorer le quotidien du grand public et des personnes en difficultés (sociales, médicales, économiques, éducatives...).

Active sur la majeure partie du département d'Indre et Loire, **l'ASSAD-HAD en Touraine propose sur votre commune un accompagnement personnalisé à domicile.**

Un service d'aide à domicile intervient auprès de personnes âgées, de personnes en situation de handicap, de personnes malades et pour tout public. Ce service facilite votre quotidien et vous accompagne dans l'accomplissement des tâches de la vie quotidienne (entretien ménager, courses...), des actes essentiels du quotidien (toilette, repas...), dans les activités sociales et relationnelles...

Les interventions des aides à domicile peuvent être soutenues par des organismes financeurs et ouvrent droit à une réduction d'impôt de 50%.

Dès votre contact avec l'antenne Aide à Domicile, une rencontre sera organisée à votre domicile par une responsable de secteur afin d'analyser vos besoins et attentes et d'élaborer ensemble votre plan d'aide personnalisé.

Antenne Aide à domicile ASSAD-HAD en Touraine:

25, rue Louis Proust
37 360 NEUILLE PONT PIERRE

Tel : 02.47.36.29.50

E-mail : neuille@assad-had.org

Responsable de secteur : Mme DECAUX Maryse

Un service d'hospitalisation à domicile (HAD), véritable établissement de santé, vous permet, selon certains critères d'éligibilité, **une alternative à l'hospitalisation complète et favorise une prise en charge hospitalière à votre domicile.**

La MAIA (Maison pour l'autonomie et l'intégration des Malades Alzheimer et maladies apparentées) est un nouveau dispositif d'intégration des soins et services s'appuyant sur l'existant du territoire au service de la population.

Pour répondre à nos objectifs de proximité et de qualité des prestations, **l'ASSAD-HAD en Touraine intervient en partenariat** avec les autres acteurs du domicile, les centres hospitaliers, les professionnels libéraux, les mairies...

ASSAD-HAD en Touraine:

25, rue Michel Colombe
B.P. 72974

37 029 TOURS Cedex 1

Tel : 02.47.36.29.29

Site Internet : www.assad-had.org



EMMAÛS

L'association Emmaüs Touraine et ses communautés des compagnons de l'abbé Pierre ont pour but de venir en aide aux personnes en difficulté. S'y rassemblent des personnes accueillies, « les compagnons », qui vivent et travaillent en communauté, des bénévoles de l'association, « les amis », qui mettent à disposition leur temps et leurs compétences, avec des salariés et des responsables, en charge du fonctionnement et de l'organisation des communautés. Toutes ces personnes unissent leurs énergies afin de poursuivre la volonté de l'abbé Pierre, fondateur d'Emmaüs, de « servir en premier les plus souffrants, pour une plus grande justice sociale ».

Pour y parvenir, Emmaüs Touraine sollicite votre générosité : sur simple appel téléphonique au 02.47.26.43.25 (ou au 02.47.93.09.11 pour le Chinonais), vous pouvez faire enlever gratuitement les objets, meubles, vêtements, appareils électroménagers, etc. que vous souhaitez donner.

Grâce à ces dons matériels, 70 compagnons peuvent vivre dignement de leur travail en communauté, dans les lieux d'accueil et d'activité d'Esvres-sur-Indre et de Chinon. Tous les objets recueillis sont triés, nettoyés, réparés si nécessaire, puis proposés à la vente dans l'un de nos sept « Bric à Brac » en Indre-et-Loire. Les matières premières sont recyclées. Tout au long de l'année, les compagnons viennent également en aide à des familles en difficulté, sur présentation de leur situation par les services sociaux. Les excédents financiers sont quant à eux systématiquement affectés à des actions locales, nationales ou internationales de solidarité.

Emmaüs Touraine a besoin que vous continuiez à l'aider :

- pensez à nous si quelque chose ne vous sert plus, mais serait encore utile à d'autres,
- fréquentez nos « Bric à Brac » pour y effectuer des achats solidaires,
- rejoignez-nous bénévolement en tant qu'amis d'Emmaüs.

ACCUEIL, DÉPÔTS ET VENTES

ESVRES-SUR-INDRE

Av. de l'abbé Pierre - ZA de la Pommeraie - Tél. 02 47 26 43 25
Les mardis, mercredis, jeudis de 14h30 à 18h et les samedis de 10h à 12h et de 14h30 à 18h

CHINON

46, route de Saumur – Le Petit Saint-Lazare – Tél. 02 47 93 09 11
Les mardis, jeudis et samedis de 14h à 18h

TOURS-NORD

14, rue de Belgique (proche centre commercial de la petite arche)
Du mardi au vendredi de 14h à 17h30 et les samedis de 10h à 12h et de 14h à 17h30

AMBOISE

108, rue Saint-Denis
Les mercredis de 14h30 à 18h et les samedis de 9h à 17h

JOUÉ-LÈS-TOURS

18, rue de Béguine
Les mercredis et les vendredis de 14h30 à 18h

SAINT-PIERRE-DES-CORPS

40, rue Paul Vaillant Couturier
Les mercredis et les samedis de 9h30 à 17h30

CHÂTEAU-RENAULT (Auzouer-en-Touraine)

2, rue des Charbonnières – ZA du Bec Sec
Les mercredis de 14h30 à 17h et les samedis de 9h00 à 12h

Mémento pratique

MAIRIE

- Ouvertures du Secrétariat

Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00

Le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

- Demandes de Passeports

(uniquement sur rendez-vous) Tél : 02.47.24.54.84

- **Email** : secretariat.npp@wanadoo.fr

- **Site internet** : www.neuillepontpierre.com

MAIRE : M. Jean-Marie CHASTELLIER

1^{er} adjoint : M. Christian GILLET

2^{ème} adjoint : M. Michel JOLLIVET

3^{ème} adjoint : M. Jean-Michel BALAGUER

4^{ème} adjoint : M. André MARRO

5^{ème} adjoint : M. Thierry LANGOUET

Secrétaire Générale : Mme Elise TRICARD

Accueil - Secrétariat : Mme MARTEL Christèle, Mme MONNIER Virginie et Mme ALBERT Jeanne-Ariel.

Garde-champêtre Chef : M. Philippe ALBERT

ECOLE J.PREVERT :

- **Primaire** – Mr DESCLOUX D.

Tél : 02.47.24.30.23

- **Maternelle** – Mme NOUVELLON S.

Tél : 02.47.24.36.95

- **Cantine- Garderie** – Tél : 02.47.24.56.33

BIBLIOTHÈQUE : Tél : 02.47.24.38.51- Mercredis (14h00 à 17h00)- Vendredis (16h30 à 19h00).

M.A.R.P.A : – Résidence de l'Arche

Tél : 02.47.24.32.60 - Responsable - Mme Brigitte PENVEN

COLLÈGE DU PARC

Principal – Mr CANTABELLA P.

Tél : 02.47.29.78.90

SYNDICAT COLLÈGE - TRANSPORTS

Tél : 02.47.24.33.64

ECOLE DE MUSIQUE (Carré des Arts)

Tél: 02.47.24.30.75

PERCEPTION

Mme Florencé LIMET- Ouverture du Lundi, mardi, jeudi, et vendredi de 9h00 à 12h15 et de 13h15 à 16h00. Tél : 02.47.24.32.14

LA POSTE : Tél : 02.47.24.54.14

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

GÂTINE-CHOISILLES :

Tél :02.47.29.81.00

PHARMACIE :

Mme Monique DAUVOIS-BONTEMPS
13 Avenue du Général de Gaulle - Tél : 02.47.24.32.33

TAXIS MONBERGER : Tél : 02.47.24.40.22

TAXIS SEVAULT : Tél : 02.47.56.64.25

MÉDECIN :

Mr Paul LECOINTE, Avenue de la Libération
Tél : 02.47.24.32.10

ORTHOPHONISTES :

PHILIPPE Sandra - Tél :06.42.05.13.62

FLOTTES Noémie - Tél : 06.88.16.19.25

INFIRMIER : Mr LAPIED Jean-François,
Mme JOLLIVET Marion - Tél : 02.47.24.31.26

PÉDICURE-PODOLOGUE :

Mme AUGER Alice - Tél : 06.15.60.83.90

KINÉSITHÉRAPEUTES :

Mmes Valérie RUFFIN, Muriel PECHEUX
Tél : 02.47.24.30.03

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DE L'ESCOTAIS :

Tél : 02.47.24.32.11

GENDARMERIE :

Adjudant Vincent LARRIEU, Avenue du Général de Gaulle – Tél : 02.47.29.78.40

URGENCES :

SAMU 15 POMPIERS 18 ou 112

HUISSIER :

Maître CADIERE Lionel, Avenue Louis Proust –
Tel : 02.47.24.33.65

OFFICE NOTARIAL :

Maîtres BERNARD et CHAPOUTOT, Notaires, rue de Paris. Tél : 02.47.24.32.12

POMPES FUNÈBRES GUICHARD-ALBERT :

rue du 8 Mai 1945 –Tél : 02.47.24.32.47

TERRITOIRE DE VIE SOCIALE :

Rue de Poillé - Tél : 02.47.24.32.11

PAROISSE - NEUVY : Tél : 02.47.24.81.93

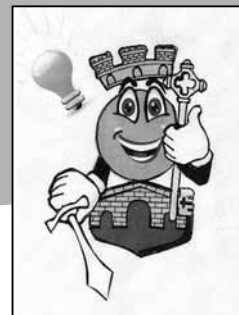
ECOLE JEANNE D'ARC : Mme GALLOUX M.F

Tél : 02.47.24.30.40

LA SAUR - Tél : 02 44 71 05 50

Solution grille

Mots Croisés



	i	ii	iii	iv	v	vi	vii	viii	ix	x	xi	xii	xiii	xiv	xv
1	E	C	L	A	T	S		E	I	N			P	I	N
2	C	R	A	P	O	U	I	L	L	O	T	S		L	I
3	A	S		A	U		R	A		C	R	O	C		V
4	S		C	L	E	M	E	N	C	E	A	U		M	E
5	L	A	O		S	A		C	A		N		M	A	L
6	A	R	M	E		R		E		E	C	U	E	I	L
7			M	A	R	N	E			C	H	A	R		E
8	A	V	E	U		E	L	U	G	U	E		C	S	
9	L	I	M		D		A		E		E	L	I	T	E
10		D	O	U	A	U	M	O	N	T		E		A	U
11		E	R		R	T		N	R		O	B	U	S	
12	G	R	A	N	D	E	G	U	E	R	R	E		E	
13	A		T	I	A	R	E			E		L	T		D
14	L		I		N	U		T	A	X	I		E	T	A
15	L	E	O		E	S		A	R		E	T	U	E	M
16	I	N	N		L		V	I	M	Y		R	E	V	E
17	E	N		A	L	A	I	N		P	O	I	L	U	S
18	N	U	D	R	E	V			A	R		T	B	D	
19	I	I	I		S	A	R	A	J	E	V	O			N
20		S	T	O		L	U		O	S		N	I	E	L

telecom1

téléphonie mobile - internet
tablettes tactiles - accessoires

C. Cial SUPER U - Neuillé-Pont-Pierre ☎ 02 47 38 10 24



Diva Coiffure

C.C. de l'Hippodrome - 37360 NEUILLE PONT PIERRE

Tel 02 47 24 30 66

Calendrier des fêtes

1^{er} semestre 2014

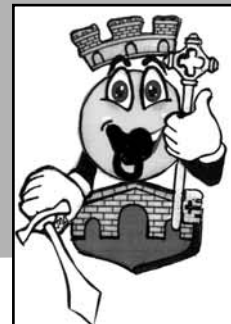
DATES	MANIFESTATIONS	ASSOCIATIONS	CONTACTS
JANVIER			
<i>Mardi 7</i>	Galette des rois - 17h	Randonnée pedestre	Michèle ORGEUR : 02-47-24-69-76
<i>Jeudi 9</i>	Cérémonie des vœux-Salle des fêtes	Mairie	Mairie : 02-47-24-54-84
<i>Samedi 11</i>	Galette des rois	Vélo Sport NPP	M. FLEURIAU Stéphane:02-47-24-78-32
<i>Samedi 18</i>	Fête de l'amitié	Ass. Des Laboureurs	Les Rois de l'année
<i>Dimanche 26</i>	Thé dansant	Vélo Sport NPP	M.SEVAULT Pascal : 02-47-24-37-22
FEVRIER			
<i>Vendredi 7</i>	Loto du Judo à 18h30	Judo	Michel PRE : 02 47 24 43 18
MARS			
<i>Dimanche 10</i>	Rando de Printemps à 8h30	Randonnée Pedestre	Michèle ORGEUR : 02 47 24 69 76
<i>Samedi 29</i>	Porte ouverte Ecole St Jeanne D'arc	Ecole St Jeanne d'Arc	Ecole St Jeanne d'Arc : 02 47 24 30 40
<i>Samedi 29</i>	Carnaval	Comité des Fêtes	François JAGUENEAU : 06 40 36 88 68
<i>Samedi 29</i>	Soirée Carnaval APE s/réservation - 19h	APE Ecole J. Prévert	Vanessa MOULINEUF : 06 21 31 81 85
AVRIL			
<i>Samedi 5</i>	Repas des Anciens		
<i>Samedi 5</i>	Combiné Ecole Vélo - Parc Chauvin à 14h	Vélo Sport NPP	Laurent ROSSIGNOL : 06 35 93 25 47
<i>Samedi 12</i>	Soirée Country avec dîner - 19H00	Danse Country	Chantal CRAIPEAU : 09-54-29-97-32
<i>Dimanche 13</i>	Courses hippiques-repas champêtre	Sté Courses hippiques	Joël MARCHESSEAU :06-14-37-31-04
MAI			
<i>Jeudi 8</i>	Cérémonie du 8 Mai - Repas AFN	A.F.N. et A.C 39-45	02-47-24-32-05 ou 02-47-24-30-87
<i>Dimanche 11</i>	Courses hippiques-repas champêtre	Sté Courses hippiques	Joël MARCHESSEAU :06-14-37-31-04
<i>Samedi 17</i>	Course cycliste	Vélo Sport	Stéphane FLEURIAU :02-47-24-78-32
<i>17 et 18</i>	Foire aux fromages	AIP	Patrice JALAUDIN : 02 47 24 32 21
<i>Dimanche 18</i>	Randonnée Pédestre	Randonnée Pédestre	Michèle ORGEUR : 02-47-24-69-76
<i>Samedi 24</i>	Porte ouverte Ecole St Jeanne d'Arc 9h/12h	Ecole St Jeanne d'Arc	Ecole Ste J. D'Arc : 02 47 24 30 40
JUIN			
<i>Samedi 14</i>	Fête Ecole maternelle J. Prévert à 14h	Ecole J.Prévert	Ecole J. Prévert : 02 47 24 30 23
<i>Mardi 17</i>	Fête fin d'année du JUDO	Section Judo	Michel PRE : 02-47-24-43-18
<i>Vendredi 20</i>	Porte ouverte Ecole de musique -17H00	Ecole de musique	Catherine BOUTARD :06-86-86-56-64
<i>Samedi 21</i>	Spectacle danse modern jazz	Section danse	Stéphanie CHAPUY : 02 47 29 26 50
<i>Dimanche 22</i>	Fête de la musique de 12h à 22h	Comité des Fêtes	François JAGUENEAU : 06 40 36 88 68
<i>Jeudi 26</i>	Soirée fin d'année Ecole Ste J. d'Arc	Ecole Ste Jeanne d'Arc	Ecole Ste J. D'Arc : 02 47 24 30 40
<i>Samedi 28</i>	Fête Ecole Primaire J. Prévert	Ecole Primaire J. Prévert	Ecole J. Prévert : 02 47 24 37 69

Calendrier des fêtes

2^{ème} semestre 2014

DATES	MANIFESTATIONS	ASSOCIATIONS	CONTACTS
JUILLET			
<i>Dimanche 13</i>	Dîner champêtre (sur réservation)- Feu d'artifice musical - Bal	Comité des fêtes	François JAGUENEAU 06-40-36-88-68
<i>Lundi 14</i>	Fêtes Nationale - Cérémonie	Mairie	Mairie : 02-47-24-54-84
<i>Lundi 14</i>	Fête Ecole primaire J. Prévert	Ecole J. Prévert	Ecole J.Prévert : 02-47-24-37-69
AOUT			
<i>Dimanche 3</i>	Courses hippiques - repas champêtre	Ste Hippique	Joël MARCHESSEAU 06-14-37-31-04
<i>Samedi 30</i>	Guinguette gourmande - Election Miss Neuillé	Comité des fêtes	François JAGUENEAU 06-40-36-88-68
SEPTEMBRE			
<i>Samedi 6</i>	Portes ouvertes au Dojo	Jeunesse sportive-section JUDO	
OCTOBRE			
<i>Samedi 4</i>	Course Gentlemen	Vélo-sport NPP	Stéphane FLEURIAU :02-47-24-78-32
<i>Samedi 4</i>	Bal déguisé à 19H00	Comité des fêtes	François JAGUENEAU 06-40-36-88-68
<i>Mardi 7</i>	Assemblée générale	Randonnée pedestre	Michèle ORGEUR : 02-47-24-69-76
<i>Vendredi 10</i>	Assemblée générale	Vélo-sport NPP	Stéphane FLEURIAU :02-47-24-78-32
NOVEMBRE			
<i>Samedi 8</i>	Repas Halloween	Cantine-Garderie Ecole J.Prévert	
<i>Mardi 11</i>	Cérémonie du 11 Novembre + Repas AFN	A.FN et AC 39-45	02-47-24-32-05 ou 02-47-24-31-57
<i>Samedi 15</i>	Soirée Cabaret	AIP	Martine SIMON : 02-47-29-22-74
<i>Dimanche 23</i>	Loto APE	APE Ecole J. Prévert	V.MOULINEUF : 06-21-31-81-85
DECEMBRE			
<i>Samedi 6</i>	Bourse aux jouets	APE école J.Prévert	V.MOULINEUF : 06-21-31-81-85
<i>Dimanche 7</i>	Loto du vélo-sport	vélo-sport NPP	Stéphane FLEURIAU :02-47-24-78-32
<i>Vendredi 12</i>	Arbre de Noël	Ecole Ste Jeanne d'Arc	02-47-24-30-40
<i>Samedi 13</i>	Cérémonie de la Ste Barbe	Amicale Sapeurs Pompiers	
<i>Jeudi 18</i>	Arbre de Noël des Enfants	Comité des Fêtes	François JAGUENEAU 06-40-36-88-68

Retrouvez toutes nos manifestations sur notre site internet
www.neuillepontpierre.fr



NAISSANCES 2012

- ROUBLIN Alizéa le 03.11.2012
- ALVES Rachel le 05.11.2012
- LORILLARD Ambre le 09.11.2012
- CRUCHERON Robin le 14.11.2012
- GUERANDELLE Ana le 12.12.2012

NAISSANCES 2013

- VEZIN Maxence le 06.01.2013
- BOUNDAOUI Anissa le 11.01.2013
- CALAHORRA Catalina le 11.03.2013
- LACARDONNEL Ambre le 17.03.2013
- GAUTHIER Marceau le 08.04.2013
- BALUTEAU Théotime le 10.05.2013
- DESBUISSON Tyméo le 15.05.2013
- TOUBLANC Johann le 20.05.2013
- HERBEL Thalia le 23.05.2013
- LASALLE Ruby le 10.07.2013
- PAULE JOLLIVET Jeanne le 29.07.2013
- BRULE Mathéo le 13.08.2013
- SERVANT Mallorie le 09.08.2013
- LAFONT Lanaé le 09.09.2013
- TOURNIER Louanne le 12.09.2013
- TOURNIER Sohan le 21.09.2013
- SIMONNEAU GARAT Evan le 30.09.2013
- DERUMIGNY Lexy le 03.10.2013
- GERARD DUGEAY Myna le 20.10.2013
- METRO Mylan le 03.11.2013

MARIAGES 2013

- DAUVOIS Félix et FANG Fan le 07.01.2013
- TALMA Sébastien et GRANDHAYE Aurélie le 23.02.2013
- VALENSI Alexandre et RAGAIN Charlotte le 20.04.2013

- PINTO Manuel et MABILEAU Vanessa le 22.06.2013
- CHAPUT Jérôme et MAUPAY Lara le 29.06.2013
- JOUAN Laurent et ALQUIER Christine le 20.07.2013
- FONTAINE Jérôme et LECOCQ Aurore le 03.08.2013
- RIBEIRO David et MORTIER Mélanie le 24.08.2013
- DAVID Christophe et TOÏGO Fabienne le 16.11.2013

DECES 2012

- DESAUNAY GEORGETTE le 19.11.2012
- DUPONT JEANNE VVE GUINFOLLEAU le 27.12.2012

DECES 2013

- AUBERT Vve BISCH Gilberte le 27.01.2013
- RENO Vve CONSTANCIEN Edith le 13.01.2013
- LAPOIZE Vve BOIVIN Marcelle le 24.01.2013
- LAMORINIERE Antoine le 27.01.2013
- COLAS Vve VAILLANT Paulette le 23.02.2013
- CHERPEAU Maurice le 22.03.2013
- MARTIN Pierre le 14.03.2013
- LANGEVIN Guy le 05.04.2013
- DESPLÉBIN Vve BELLOT Lucette le 22.04.2013
- BESNARD Laurent le 25.04.2013
- DODARD Yvette le 10.06.2013
- BIBARD Vve TALBOT Paulette le 16.08.2013
- CHENEBAU Epse PICARD Marie-Dominique le 10.09.2013
- VIOT Vve VIOT Agnès le 05.07.2013
- JOUAN Didier le 13.09.2013

Pascal & Martine **TAILLEPIED**
Boulangier - Pâtissier - Chocolatier

une nouvelle carte vous attend pour les fêtes de fin d'année

Tél 02 47 24 30 43 (Neuillé-Pont-Pierre) | Tél 02 47 29 21 25 (Saint-Paterne-Racan)



Centre-Ouest
Travaux Publics & Particuliers

Tél. 02 47 62 12 12 - Fax : 02 47 49 01 38
E-mail : contact@tours.colas.fr

Sonzay
Beaumont-la-Ronce • Cérelles • Semblancay
TAXI MONBERGER
Tous transports - Toutes distances

- Liaisons Gares - Aéroports - Colis
- Transports d'Enfants
- Transports Malades Assis

taximonberger@orange.fr • www.taximonberger.fr

5, rue du 8 Mai 1945
37360 NEUILLE-PONT-PIERRE **02 47 24 40 22**



Adoucisseurs et Fontaines à eau, Pastilles pour adoucisseurs, Sel de déneigement, Dépannage - installation
PARTICULIERS et PROFESSIONNELS

AROMYS : La Gare 37360 NEUILLE PONT PIERRE

Tél : 02 47 56 60 30

SARL MAGALHAES
Carrelage - Revêtement de sols - Moquette

Les Grands Champs - 37390 CHANCEAUX SUR CHOISILLES
Tél. 02 47 45 03 36 - Fax : 02 47 45 04 89 -
E-mail : sarlmagalhaes@sfr.fr

**GRAVILLONS - BALLAST - SABLES
TOUS MATÉRIAUX DE VIABILITÉ**

CARRIERES DE VOUTRE Rte de Sillé 53600 VOUTRE Tel. 02 43 01 53 00	MATSUD (dépôt matériaux) Rte de la Foucaudière 72000 LE MANS Tel. 02 43 75 57 63	MATTOURS (dépôt de matériaux) Rte de Beaumont la Ronce 37360 NEUILLE PONT PIERRE Tel. 02 43 24 38 76
--	--	--

S.A.R.L. SEVAULT
A votre service depuis 1981

TAXI P.R. TPMR Rouziers
02 47 56 72 98
Neuillé-Pt-Pierre
02 47 24 30 60

**RADIOTHÉRAPIE
KINÉSITHÉRAPIE
ENTRÉE et SORTIE D'HOPITAL
C.A.M.P.S. - C.R.A.P.I.
C.M.P.P. - etc...**

AMBULANCE
02 47 56 64 25

Aggréé N° 37A40-112
R.C.S. 391 906 294

Chemin de la Touche - 37360 ROUZIER-S-DE-TOURAINE

POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE

SERGE GUICHARD & CHRISTOPHE ALBERT

06 09 79 15 64 | 06 09 79 15 65

37360 NEUILLE PONT PIERRE
Tél. 02 47 24 32 47 - 24h/24 - Fax. 02 47 24 38 98
pfguichard-albert@hotmail.fr

Sarl thomax : Mme Régnier

7 rue du commerce ,37360 Neuillé Pont pierre

Tel : 0247558448 Siret 75318793900016

Platerie, Placo, Isolation, Faïence
PASCAL BRETON

La Guiberdière - 37360 NEUILLE PONT PIERRE
Tél/Fax 02 47 24 34 75 - Mobile : 06 17 56 29 28
Mail : pbreton.platerie@orange.fr

LT Traiteur

Toutes réceptions
23 rue des Caves - 72500 MONTABON
Tél Fax 02 43 44 57 55 - Port. 06 84 48 26 63
ltraiteur@hotmail.fr - www.ltraiteur.over-blog.com

C.C DE L'HIPPODROME 37360
NEULLÉ PONT PIERRE
Tel. 02 47 24 30 24

GITEM

IMAGE - SON - MULTIMEDIA - ELECTROMENAGER



Notre Source, la nature...

La Maison Beauchesne,

Fleuriste,

vous accueille au

26 rue du G^{lle} de Gaulle à Neuillé-Pont-Pierre

Tel 02 47 29 22 65



SAUR
Acteur du
développement
durable
des territoires

Centre Perche - Pays de Loire
71 avenue des Marailleurs
49400 ST-LAMBERT-DES-LEVEES
Service Clients : 02 44 71 05 50
Intervention 24H/24 et 7J/7 : 02 44 71 05 58



www.saur.com



RONCE
CONSTRUCTEUR - PROMOTEUR - LOTISSEUR

Constructeur et aménageur
en Touraine depuis 30 ans

Aménageur - Lotisseur

Promoteur - Constructeur

Vente maisons et appartements neufs

Achat - vente terrains à bâtir

7 avenue de Grammont - BP 4317 - 37000 TOURS Cedex1
02 47 60 60 20 www.ronce-immobilier.fr

COFELY INEO
GDF SUEZ

INEO CENTRE
ELECTRICITE COURANTS FORTS et COURANTS FAIBLES
BATIMENTS INDUSTRIELS ET TERTIAIRES
AUTOMATISMES - MAINTENANCE INDUSTRIELLE

ZA N° 1 LA COUDRIERE
37210 PARCAY-MESLAY

Tél : 02 47 77 44 50
Fax : 02 47 77 44 69



AES Technologie
Alexandre LEBAS
Electricité générale
5 impasse des roses
37360 Neuillé Pont Pierre
06-24-88-61-58
02-47-38-20-13
aestechnologie@gmail.com

Alarme intrusion
Sécurité incendie
Vidéosurveillance
Télésurveillance

Depuis 150 ans, et plus,
Taille de pierre, béton armé et maçonnerie
Restauration de monuments historiques et patrimoines anciens



16 rue Eugène Freyssinet - BP 30238 - 37502 CHINON Cedex
Tel 02 47 93 05 15 - Fax 02 47 93 39 27
E-mail : jaillais@jaillais.fr - www.jaillais.fr



SARL Vincent MEUNIER
CHARPENTE - COUVERTURE
ZINGUERIE-RAMONAGE
EXTENSION BOIS
FENETRES DE TOIT

RENOVATION ET NEUF

Tél. : 06 30 91 90 42

Vincent_Meunier@gmx.fr
37360 - Neuillé Pont Pierre

SARL CLOAREC BATIMENT
Maçonnerie, Carrelage, Plâtrerie, Isolation extérieure...
11, rue d'Armilly - 37360 NEUILLE-PONT-PIERRE
Tél. 02 47 29 22 34 - Port. 06 24 54 27 83
Email : cloarec.jean-francois@wanadoo.fr
www.sarl-cloarecbatiment.com



NOUVEAU

CLOAREC RAVALEMENT TOURAINE
www.pierrententation.fr - concessionnaire du 37